



Organisation
internationale
du Travail

“TASTE OF LIFE”

Comment un feuilleton sensibilise les foyers au sujet de la traite (Cambodge)

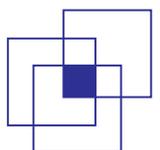
CONTEXTE

La sensibilisation en classe est efficace car où elle touche les jeunes en leur fournissant des informations et des messages d’alerte sur les menaces de la traite des êtres humains. Toutefois, compte tenu du nombre de jeunes qui abandonnent l’école secondaire et de jeunes à risque qui sont trop âgés pour l’école, cet effort de sensibilisation passe à côté d’un segment considérable de la population vulnérable. De même, la sensibilisation dans des réunions de village a ses limites, surtout si les messages ne sont pas transmis. Alors, comment les avertissements et les informations sur l’assistance peuvent-ils être livrés de manière fiable à un grand nombre de jeunes dans un pays en développement?

Au Cambodge 52 pour cent de la population rurale possède un téléviseur et 85 pour cent de la population totale a accès aux médias, par conséquent, les médias semblent un moyen efficace pour relayer des messages. Ayant eu connaissance du succès de l’inclusion d’un message social sur les dangers de l’infection au VIH dans un feuilleton cambodgien populaire et original appelé «Taste of Life» (goût à la vie), le Projet sous-régional du Mekong de lutte contre la traite des enfants et des femmes (TICW) de l’IPEC, a approché les producteurs du feuilleton. Ces producteurs - travaillant pour le BBC World Service Trust - étaient très désireux de travailler sur un nouveau thème, à savoir la traite des personnes.

La BBC World Service Trust est l’organisme indépendant international de bienfaisance de la British Broadcasting Corporation qui utilise de manière innovatrice les médias pour faire progresser le développement dans le monde entier. Cet organisme travaille au Cambodge depuis 2003 et produit le feuilleton «Taste of Life» dans le cadre d’un ensemble multi médiatique qui comprend la télévision, les annonces de service public à la radio, trois émissions radio hebdomadaires à ligne ouverte, ainsi que des documents imprimés d’accompagnement. Les messages que contiennent ces programmes ont été créés en collaboration avec de nombreux partenaires des ministères gouvernementaux, des agences des Nations Unies et des ONG concernés.

Bonnes pratiques



“ La beauté d'un drame, c'est que vous avez plus de chance de toucher plus de gens. Les spectateurs suivent les personnages pendant des mois et ils s'identifient à eux et à leurs situations... Les spectateurs ont également apprécié l'aspect de la société «réelle» des drames qui ont lieu dans «Taste of Life».”

Charles Hamilton, du Trust de la BBC

ACTION

Avec la contribution du projet TICW, le Trust de la BBC, afin de tester le potentiel d'un tel programme, a évoqué des situations de traite des êtres humains dans deux épisodes de la première saison. Le drame télévisé, qui a utilisé des acteurs cambodgiens, s'est fondé sur des histoires vécues documentées notamment par l'OIT pour créer des histoires de traite et représenter de façon spectaculaire le lien entre la migration, la ruse et l'exploitation. Les épisodes ont été suivis d'enquêtes auprès du public et se sont révélés mémorables.

Sur la base de cette collaboration réussie, quoique limitée, l'équipe du TICW a accepté de financer un scénario plus long et détaillé à paraître dans la deuxième saison de «Taste of Life». Encore une fois, en coopération étroite avec le personnel du projet TICW, le Trust a créé un scénario détaillé sur la relation entre une trafiquante et des enfants cambodgiens des rues qu'elle cherche à recruter à des fins de travail et d'exploitation sexuelle au Cambodge. L'histoire de la traite a été diffusée pendant 21 épisodes sur un total de 100 épisodes de fin 2005 à Mars 2006. La première et la deuxième série ont été diffusées gratuitement sur deux stations de télévision nationales du Cambodge, pendant les heures de grande audience. Les deux séries ont été rediffusées par les deux chaînes de télévision. Des messages sont passés au bas de l'écran du téléviseur pendant la diffusion du feuilleton, largement sous la forme de questions, et les téléspectateurs étaient invités à envoyer en réponse un message texte en utilisant leur téléphone portable.

Le Trust a effectué des recherches d'audience pour l'élaboration de scénarios et chaque épisode a été testé au préalable afin d'évaluer l'impact des messages et de déterminer si les spectateurs aimaient les «bons» personnages. Le Trust a effectué des enquêtes d'audience, des interviews en face-à-face, des questionnaires et des sondages téléphoniques et ont créé quatre groupes de «public» qui devaient répondre aux questions concernant les épisodes sélectionnés. Pour la base de sondage, cinq provinces ayant un risque élevé d'incidence de la traite ont été choisis. Un échantillonnage raisonné a été utilisé pour obtenir un équilibre urbain / rural, pour la sélection des villages et pour choisir les répondants.

Le Trust, en collaboration avec TICW, a ensuite adopté le cinéma pour renforcer les messages de lutte contre la traite. Les séquences du feuilleton ont été retaillées à un coût relativement faible. Pour donner au film un regard neuf, de nouveaux personnages et des nouvelles scènes ont été ajoutés. Le nouveau film, «In the Dark», (dans l'obscurité) a mis en vedette plusieurs des mêmes stars que dans le feuilleton, mais a ajouté un nouvel élément - un jeune garçon qui était sur le point d'être victime

de la traite à travers la frontière vers la Thaïlande pour travailler sur un bateau de pêche. Le même «mauvais» personnage - une femme trafiquante qui, dans ce cas, a agi en tant qu'agent et qui avait échappé à une peine dans le feuilleton TV – est enfin rattrapée par la justice quand elle est arrêtée pour traite d'enfants. Le choix d'un jeune garçon pour jouer le personnage d'une victime potentielle a renforcé le fait que la traite est autant une exploitation de personnes en situation de travail abusif, qu'une exploitation sexuelle contraignant à la prostitution.

Au moment de la diffusion générale, l'entrée au cinéma était gratuite. Après le générique de fin, les membres du public ont été abordés en sortant (et incités à participer) et on leur a posé une série de questions. On leur a aussi demandé s'ils étaient d'accord de donner leur numéro de téléphone pour des entretiens ultérieurs. Une deuxième enquête de suivi a été effectuée quatre semaines après la projection du film afin de déterminer des impressions durables. «In the Dark» a été réédité pour la télévision au début de 2008.

La campagne multimédia entourant le feuilleton «Taste of Life» et le film «In the Dark» a utilisé notamment des spots de service public à la télévision et à la radio comprenant des messages de sensibilisation à la traite et 200 émissions radio à ligne ouverte au programme le plus important de radio FM. Le Trust a également élaboré un livre de bandes dessinées «Popular Magazine» (magazine populaire), qui rejoue le scénario du feuilleton et répète les messages clés. Il a été distribué dans tout le pays, y compris dans les bibliothèques scolaires.

RÉSULTATS

Le programme de la deuxième saison a atteint un public déclaré de plus de 4 millions de foyers, et les études qui ont suivi ont confirmé que les téléspectateurs se souvenaient à la fois des personnages et des messages de la traite.

«La beauté d'un drame», a expliqué Charles Hamilton, du Trust de la BBC, «c'est que vous avez plus de chance de toucher plus de gens. Les spectateurs suivent les personnages pendant des mois et ils s'identifient à eux et à leurs situations... Les spectateurs ont également apprécié l'aspect de la société «réelle» des drames qui ont lieu dans «Taste of Life», a-t-il ajouté.

Le long métrage «In the Dark», a atteint quelque 4.471 spectateurs dans les salles de cinéma dont 69% âgé de 11 à 20 ans. Sur les 200 répondants à l'enquête, quelque 59% d'entre eux ont «beaucoup» aimé le film; les femmes étaient plus favorables que les hommes; les messages les plus forts qui ont été retenus concernaient la traite. Selon les réponses du public, le film a été largement compris en tant qu'avertissement pour ne pas être facilement trompé par les trafiquants, et la représentation de questions de la «société réelle» et la façon de les traiter ont également été comprises.

LEÇONS APPRISSES

- Les producteurs de télévision sont très ouverts à des approches non sollicitées de la part de défenseurs de la société civile, tels que l'ONU ou des ONG, car elles peuvent fournir des idées pour des histoires nouvelles.
- Produire des histoires basées sur des témoignages de la vie réelle permet de rendre les drames plus authentiques.
- Une série télévisée populaire sur la société réelle est une bonne base pour un film sur la traite.
- Il est difficile de toucher aux questions qui peuvent sembler critiques par rapport à un pays ou à un gouvernement voisin.
- Bien que la production d'une série télévisée puisse coûter cher, elle s'avère rentable si l'on tient compte du temps d'audience non facturé et des diffusions répétées.

CONTACT:

Bharati Pflug, Administrateur de programme, IPEC Genève (pflug@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipec - ipec@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Organisation
internationale
du Travail

Campagne «Pluie de printemps» : Promotion de la migration sans risques grâce au réseau ferroviaire (Chine)

CONTEXTE

CP-TING est le nom du projet visant à prévenir la traite des filles et des jeunes femmes à des fins d'exploitation à l'intérieur de la Chine (2004 à 2008). Il s'agit d'un partenariat entre l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Fédération des femmes de Chine (ACWF) qui implique une collaboration étroite avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales.

En Chine, plus de 150 millions de migrants, dont un nombre croissant de jeunes filles, quittent les campagnes pour aller vers les zones urbaines à la recherche de travail. La migration de la main d'œuvre rurale excédentaire vers les zones urbaines permet de restructurer l'économie rurale, d'accélérer le rythme d'urbanisation et d'augmenter les revenus ruraux. Il y a toutefois aussi des inconvénients. Ces migrants comprennent un nombre croissant de jeunes femmes dont les niveaux de compétence et d'éducation sont inférieurs à ceux des jeunes hommes. Étant donné que cette migration a tendance à privilégier les filières informelles, elle est plus vulnérable à la traite. S'appuyant sur la conviction que la solution la plus efficace à long terme contre la traite des personnes consiste à empêcher les filles et les jeunes femmes de devenir des victimes, l'objectif du projet CP-TING consiste à réduire la vulnérabilité du groupe cible en encourageant l'éducation (pour les filles à risque de moins de 16 ans) et une évolution sécurisée vers le travail décent (pour les jeunes femmes à risque âgées de 16 à 24 ans).

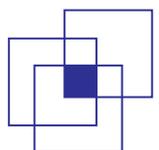
Chaque année, après le Festival du printemps, des dizaines de millions de jeunes migrantes affluent vers les centres urbains chinois à la recherche de travail. Dans la seule province de Guangdong, le nombre de passagers a atteint de nouveaux pics en 2007 : 12,3 millions de passagers dans les trains et 17,5 millions dans les bus. La majorité de ces filles et jeunes femmes est mal préparée pour la migration et l'emploi et court un grand risque d'être victime de la traite à des fins d'exploitation de la main d'œuvre. Il est par conséquent grand temps d'accélérer la sensibilisation à une migration sans risque, et en particulier sur le réseau ferroviaire, chemin de bataille important de la lutte contre la traite. Lorsque les travailleurs en déplacement sont conscients de la traite et formés pour la reconnaître et y faire face, il est possible de réduire fortement les risques.

En plus d'encourager une migration sûre, les objectifs secondaires de cette initiative visent à ouvrir la voie à une collaboration avec le ministère des Chemins de fer, en vue d'améliorer son rôle crucial dans la prévention de la traite en vue d'exploitation dans le travail et d'établir des liens entre les provinces de départ et d'arrivée du projet.

ACTION

Au cours de la période de pic des voyages liés au Festival du printemps, CP-TING a lancé une campagne à grande échelle dans 22 gares de chemin de fer. Le groupe cible à sensibiliser

Bonnes pratiques





Dans 5 provinces, plus de 2 500 employés des chemins de fer, de fonctionnaires et de volontaires ont pris part à la diffusion des informations et à l'assistance. Près d'un million de documents publicitaires ont été distribués. La couverture média importante a permis de toucher un public élargi.

était celui des jeunes migrants de passage dans les gares. La campagne « Pluie de printemps » 2007 a mis en place une stratégie de communication globale et a mobilisé des volontaires, ainsi que le personnel des chemins de fer, pour prêter assistance et fournir des informations au groupe cible (jeunes migrantes). Les dirigeants locaux ont fait des allocutions dans les gares et les médias ont abordé le problème de la traite auprès d'un public élargi. Les activités organisées sur la totalité du territoire chinois ont été axées sur un thème commun, avec des slogans et des logos créés au niveau national. Au sein de cette stratégie globale, les sites locaux ont eu l'espace suffisant pour mettre en place des activités plus spécifiques, des résultats et des matériaux créés localement et adaptés à leur région.

Une stratégie d'information, d'éducation et de communication efficace a été élaborée pour le réseau de chemins de fer. Les migrants ont reçu diverses informations et publicités conviviales pour les sensibiliser au risque de la traite et aux mesures prises pour la combattre. Pour s'assurer que les documents de la « Pluie de printemps » seraient conservés, on a veillé à les rendre fonctionnels et durables: jeux de cartes, calendriers, éventails, etc. Les jeux de cartes portaient des messages liés à l'autoprotection dans les villes, à la migration sûre pour un travail décent, aux droits du travail, aux droits de la femme, au VIH sida, à l'autodéfense, aux compétences sociales, etc. Une animation flash de deux minutes était également diffusée dans les trains et dans les salles d'attente des gares. Le héros de l'animation appelé Fei Fei raconte comment une fille nommée Xiao Wei a pu déjouer les risques de la migration pour trouver un travail décent à la ville. Des banderoles ont été dressées dans et autour des gares; des annonces audio ont été régulièrement diffusées et des messages faisant l'apologie d'une migration sûre étaient affichés sur les panneaux d'informations.

RÉSULTATS

Dans 5 provinces, plus de 2 500 employés des chemins de fer, de fonctionnaires et de volontaires ont pris part à la diffusion des informations et à l'assistance. Près d'un million de documents publicitaires ont été distribués. La couverture média importante a permis de toucher un public élargi. Par exemple, Anhui TV a diffusé un programme relevant tous les jours un aspect différent de la prévention de la traite; la radio rurale d'Anhui a débattu de la campagne en direct et a établi une ligne ouverte pour les questions et une rubrique spéciale intitulée «Xiao Yu, Xiao Wei vous apprend à prévenir la traite» figurait dans les nouvelles du soir d'Hefei. Des articles de fond ont également traité des risques de la traite et ont précisé les politiques gouvernementales correspondantes.

Le retour d'information recueilli auprès des jeunes migrantes a été très positif: elles ont trouvé que les documents étaient informatifs et conviviaux. Chaque site participant ayant produit des documents locaux portant les messages et les produits de la campagne nationale, la stratégie s'est avérée concluante.

On a avancé dans la compréhension des besoins et des attitudes des migrantes. En mettant en place des consultations en vis-à-vis des jeunes filles et jeunes femmes, un grand nombre des dirigeants locaux ont pu recueillir des informations directes sur l'expérience migratoire

du groupe cible. Dans la ville de Huizhou, des réunions de groupes de discussion intégrant les jeunes filles et les femmes migrantes ont révélé qu'une grande partie des informations sur les filières de migration formelle, les agences d'emploi et les contrats de travail leur était inconnue, en particulier dans le cas des nouveaux migrants. Le retour d'informations fourni par les volontaires sur les questions posées par les migrantes permettra de mieux adapter les documents et la formation des volontaires pour les campagnes suivantes.

Les jeunes migrantes ont pu accéder à des opportunités de travail décent. Par exemple, dans l'une des provinces (Guangdong), les informations de contact de neuf agences d'emploi à but non lucratif de cinq villes ont été imprimées sur les documents publicitaires. Au cours des 12 jours de la campagne «Pluie de printemps», 61 553 migrantes ont visité huit des agences de recrutement et 22 572 d'entre elles, soit 37 %, ont réussi à trouver un travail. Les chiffres de la neuvième agence ont été calculés dans le cadre d'un salon de l'emploi dans la ville de Huizhou où plus de 3 000 migrantes ont pu trouver un travail décent.

DURABILITÉ

En Chine, tous les printemps, des campagnes sont renouvelées au niveau des plaques tournantes des transports, pour sensibiliser les quelque 9 millions de migrants qui se déplacent tous les ans vers les villes pour y travailler. Étant donné que la programmation et l'exécution de la campagne 2007 ont été prises en charge par les parties prenantes depuis la conception jusqu'à l'évaluation, les principaux intervenants restent engagés pour la mise en place des campagnes futures dans le cadre de leur travail. Les messages et les documents de la campagne ont été intégrés dans le travail du gouvernement local dans certaines villes. Le ministère des Chemins de fer reconnaît clairement le besoin de protéger la sécurité des passagers. Les agences du travail et les employeurs saisissent l'occasion pour organiser des salons du travail dans les gares et encourager les opportunités de travail décent. Pendant cette même période, les syndicats organisent des structures d'envoi de main d'œuvre qui incluent le transport de jeunes migrants.

Afin d'en garantir la viabilité, il sera peut-être nécessaire d'apporter un soutien budgétaire extérieur et une initiative organisationnelle pour le démarrage des campagnes. À plus long terme, la capacité du réseau de chemins de fer devra être améliorée afin de pouvoir diffuser des messages sur la migration sûre dans le cadre de leur travail lors d'une campagne annuelle, avec certains pics d'activité pendant le Festival du printemps et d'autres vacances.

La campagne «Pluie de printemps» a été partagée avec d'autres pays dans la sous-région du Mékong, l'Inde et la Zambie. Les illustrations de la campagne et les messages sur la migration sûre ont été mis à disposition pour des campagnes similaires ailleurs en Asie

LEÇONS APPRISSES

Les femmes et les jeunes filles migrantes hésitent souvent à s'approcher des volontaires pour prendre des documents publicitaires et demander de l'aide. Cela pourrait signifier qu'elles considèrent que leur statut social est bas, tandis que les volontaires font figure d'autorité. Le fait d'embaucher des migrantes ou de les mobiliser comme volontaires pour la distribution de documents à leurs semblables pourrait être un moyen efficace de résoudre ce problème.

Afin d'attirer les jeunes migrantes, il est important que le message sur la migration sûre soit véhiculé de telle sorte qu'elles puissent le reconnaître et s'y fier. La campagne doit créer des logos et des slogans simples et reconnaissables en concertation avec le groupe cible. Les brochures «Xiao Wei» préparées par le projet CP-TING étaient colorées et claires et contenaient un message rédigé dans un langage courant adapté aux jeunes femmes.

Étant donné les diverses parties prenantes impliquées dans des campagnes à grande échelle, il est nécessaire de prendre le temps de créer des liens de valeur ajoutée entre les provinces. Les activités de la «Pluie de printemps» qui ont suivi en 2008, même si elles étaient à une échelle plus réduite, ont fondé leur mise en œuvre sur la coopération entre provinces.

Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale et la Fédération des syndicats de Chine organisent des événements compatibles pendant cette même période. Il est utile d'échanger les bonnes pratiques et les leçons apprises et d'examiner la possibilité d'intégrer des messages clés et des méthodes de communication.

CONDITIONS REQUISES

L'évaluation doit aller au-delà de la création de rapports sur les activités, la génération des résultats des mesures et la documentation des leçons apprises. À l'étape de programmation, la priorité doit être donnée à l'évaluation. La capacité de recueillir des retours d'information doit être renforcée et traitée bien avant l'intervention.

RÉFÉRENCES

- Un résumé de la campagne «Pluie de printemps» de 2007, disponible dans le site web du projet CP-TING (www.preventtraffickingchina.org) et un CD-Rom.
- Cartes de jeux «Safe Migration».
- “Xiao Wei goes to the city” (directrices destinées aux filles sur la migration sûre).
- Un video en ligne.
- Un guide destiné au personnel et aux partenaires du projet CP-TING sur les modalités de communication avec les médias.

CONTACT:

Jia Guo, Administrateur national de programme, IPEC Beijing, Chine (guoj@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipec - ipec@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Coopérons pour mettre un terme au travail des enfants (Karnataka, Inde)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

Le projet Karnataka de lutte contre le travail des enfants en Inde emploie une approche holistique visant à éliminer et à prévenir le travail des enfants. Le projet travaille à quatre niveaux (communautaire, bloc, district et état). Au niveau communautaire le projet met l'accent sur « l'approche de la famille », c'est-à-dire l'amélioration des conditions socio-économiques des familles. Cela permet et encourage les familles à envoyer leurs enfants à l'école au lieu de les faire travailler. Selon cette approche, diverses interventions ont organisé des groupes d'entraide pour les femmes. Ces groupes permettent un meilleur accès aux ressources, le développement participatif et le changement social par une prise en charge durable qui est associée à la génération de revenus supplémentaires grâce à la formation professionnelle. Le travail au niveau communautaire consiste à former les parents et les adolescents à risque dans les compétences génératrices de revenus et l'entrepreneuriat. Le projet vise également à empêcher l'exploitation des travailleurs par des intermédiaires. Cette action innovatrice a été entreprise par la formation d'une société coopérative de travail avec la participation des partenaires des organisations de travailleurs. Cette société a été enregistrée sous le nom de « Bidar District Services of Labour Multipurpose Co-operative Society Ltd » (société coopérative polyvalente des services du travail du district de Bidar), à Bidar en 2008.

ACTION

L'agence d'exécution du projet a organisé environ 1.000 travailleurs (dont la majorité étaient des parents, frères et sœurs des enfants travailleurs réhabilités) et les ont enregistrés en tant que membres de la société coopérative. Cette société a été fondée dans le but de fournir des emplois décents et a élaboré ses propres règles de service ainsi que des règlements intérieurs.

La société coopérative a remplacé l'entrepreneur du travail qui exploitait les travailleurs et qui ne leur payait pas de salaire équitable. La société coopérative des travailleurs a approché directement les employeurs et s'est engagée à distribuer des contrats aux travailleurs. Cela a créé une transparence dans les engagements et le montant entier du contrat collecté auprès de l'employeur a ainsi bénéficié aux travailleurs. En outre, la société a fourni aux membres des prestations d'un fonds de prévoyance ainsi qu'une assurance maladie par l'intermédiaire d'un nouveau plan du Ministère du travail. Actuellement, environ 384 membres ont obtenu un emploi grâce à cette société coopérative, dont 252 sont des femmes. De plus, un programme de formation pour l'orientation est mené par la coopérative pour ses membres sur les différents types de milieux de travail et les compétences générales nécessaires pour les emplois.

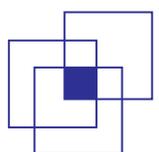
Cette expérience a non seulement ouvert les portes permettant à l'organisation des travailleurs de rentrer dans l'économie informelle, jusqu'ici intouchée, mais également a ouvert la voie pour que les travailleurs contractuels exploités aient un travail décent.

RÉSULTATS

Pour la première année, les dépenses d'administration et de gestion ont été subventionnées à 100 pour cent par les fonds du projet, et pour la deuxième année la subvention a été réduite à 50 pour cent. Depuis la troisième année, la société doit devenir autonome en générant des fonds par la facturation d'un petit droit d'entrée pour devenir membre et par des frais de service modestes recueillis auprès des employeurs.

Actuellement, tous les travailleurs qui sont devenus membres de cette coopérative gagnent des salaires allant jusqu'à Rs. 3.000 et sont également membres d'un système de sécurité sociale. La coopérative a aidé à rationaliser le processus et veiller à ce que les salaires minima soient versés aux travailleurs. Les employeurs savent dorénavant que s'ils ne donnent pas aux travailleurs ce qui leur est dû, y compris les prestations obligatoires de sécurité sociale, alors ils peuvent être pénalisés. Cette coopérative a fourni un forum pour les groupes se trouvant marginalisés par rapport à la société, qui ont été exploités en termes de salaires et de conditions de travail inhumaines. A travers le forum ces gens peuvent obtenir un traitement équitable.

Bonnes pratiques





Amina, une veuve musulmane avec quatre jeunes enfants âgés de 4, 8, 9 et 11 ans, ne pouvait pas joindre les deux bouts sans le revenu de trois de ses enfants qui travaillaient. Elle travaillait sous contrat dans un hôpital faisant le balayage et le nettoyage. Le salaire minimum légal pour ce genre de travail sous contrat est Rs.2.200 par mois avec la possibilité d'un fonds de prévoyance. L'hôpital payait les prestations à l'entrepreneur, mais l'entrepreneur donnait seulement Rs.1200 à Amina. En plus, elle devait travailler 12 heures par jour, sept jours par semaine. Ses trois enfants travaillaient dans le garage situé à proximité et le Dhaba en bordure de route et obtenait Rs. 300 chacun. Avec leurs revenus collectifs la famille pouvait à peine joindre les deux bouts. Ce n'était pas uniquement la situation d'Amina, mais également celle de beaucoup de travailleurs sous contrat, puisque la protection octroyée par les lois du travail ne les atteignait pas. Cependant, en devenant membre de la coopérative de travail la vie d'Amina a changé. Maintenant le salaire convenable qu'elle touche permet à sa famille d'avoir suffisamment à manger et elle envoie ses trois enfants à l'école.

DURABILITÉ

La structure démocratique de la coopérative donne à ses membres un sentiment d'appartenance et de responsabilité. Au fur et à mesure que les avantages de la coopérative sont connus des membres inscrits, d'avantage de gens qui cherchent un emploi sont motivés à se joindre, ce qui contribue à la durabilité de cette pratique. La coopérative réalise un programme de formation d'orientation pour ses membres qui conduit à la prise de conscience accrue des droits des travailleurs. Par ailleurs, elle contribue à éduquer les travailleurs quant aux compétences générales nécessaires pour l'emploi. De meilleures possibilités de gagner de l'argent (par le biais de salaires équitables et de la sécurité sociale) ont conduit à des conditions de vie améliorées. Si elle est répliquée, cette bonne pratique contribuera à accroître l'intérêt des travailleurs de tous les secteurs, notamment l'agriculture, le travail domestique, la main d'oeuvre non qualifiée, etc., en leur donnant accès à un forum où leurs besoins peuvent être exprimés et respectés.

Il y a environ 600 membres qui sont des femmes, dont la plupart ne sont pas qualifiées. L'adhésion à la coopérative leur a donné une voix, ainsi que des informations sur les salaires minima, les fonds de prévoyance, les questions de santé, le bien-être familial et surtout, leur a permis d'envoyer leurs enfants à l'école et non au travail - contribuant ainsi au développement durable de la communauté.

Pour démontrer son efficacité à long terme, la coopérative devra être gérée par un personnel expérimenté qui soit bien versé dans les appels d'offres de politiques, dans les règlements gouvernementaux, et la demande du marché. La coopérative devrait également être liée à des prestataires de formation afin que ses membres puissent améliorer leurs compétences techniques et leurs possibilités d'emploi.

LEÇONS APPRISSES

Cette intervention a besoin du soutien du système sous la forme de ressources initiales, telles que des personnes formées à la gestion des affaires commerciales et administratives complexes de la société. Elle a besoin du soutien politique du gouvernement, étant donné que la législation régissant les appels d'offres et l'approvisionnement est souvent manipulée par les entrepreneurs ce qui rend la société coopérative incapable de rivaliser avec eux sur le marché. Le projet mène des recherches sur ces questions et est en pour parler avec les autorités compétentes en vue de changements de politiques appropriées à ce sujet.

La situation géographique a une incidence sur les avenues d'emploi disponibles. Bidar manque de grandes industries, d'entreprises ou d'établissements qui auraient besoin d'un approvisionnement régulier de gardes ou de main d'oeuvre non qualifié. Parfois, les gens ne sont pas disposés à déménager dans des endroits éloignés de leur ville natale.

CONDITIONS REQUISES

Pour que les coopératives soient aussi efficaces que possible, les autorités doivent faire respecter la législation du travail, et les entrepreneurs qui exploitent les travailleurs devraient être sur une liste noire les empêchant d'obtenir des contrats. Cela permettrait à d'avantage de membres des coopératives ouvrières de bénéficier des avantages. Des mesures nécessaires devraient également être prises par les autorités pour sensibiliser les employeurs à sélectionner des entrepreneurs qui sont transparents dans leurs transactions afin qu'il y ait un pied d'égalité pour les coopératives des travailleurs.

Une coopérative de travail pourrait être une bonne solution pour une situation dans laquelle les parents et frères et sœurs des enfants qui travaillent ont besoin d'un forum qui leur permet de protéger leurs intérêts et qui puisse les sauver de l'exploitation.

CONTACT:

K. Krishnamoorthy, Coordinateur national de programme, IPEC Karnataka, Inde (krishna@ilo.org).

Harish Jogi, Directeur du projet, Bidar District Child Labour Rehabilitation Society, Inde (ilobidar@gmail.com).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipec@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





De la servitude dans les fours à briques à l'école (Tamil Nadu, Inde)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

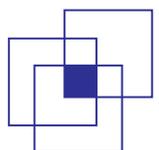
Le projet pour la “Promotion du travail décent dans les fours à briques” est opérationnel depuis juillet 2008 dans le district de Kanchipuram au Tamil Nadu en Inde. Il a été initié conjointement par le Ministère du Travail et de l'Emploi du Gouvernement indien et par le BIT. Il est mis en œuvre avec la collaboration du Département du Travail et de l'Emploi du gouvernement du Tamil Nadu. Les partenaires du projet comprennent le Forum d'action conjointe des syndicats (JAFTU), l'association des fabricants de briques de la région de Chengalpattu et les agences gouvernementales. Les bénéficiaires finaux sont les 12 000 hommes et femmes qui travaillent et leurs enfants, dont 90% de migrants venant d'autres régions du Tamil Nadu.

Le projet vise à réduire la vulnérabilité des travailleurs du secteur de la brique vis-à-vis du travail en servitude, et a été conçu pour répondre aux besoins exprimés par les différentes parties prenantes. La plupart des travailleurs viennent de familles qui ont travaillé dans les fours à briques dans différentes parties de l'Etat et ne sont pas conscients de leurs droits ni des prestations sociales que l'Etat et le Gouvernement central leur offrent. Le cercle vicieux de la dette commence quand ces travailleurs souscrivent des emprunts à des taux d'intérêt exorbitants à des usuriers dans et hors de leurs villages afin de financer leurs dépenses liées aux cérémonies et aux soins médicaux. Le manque de biens générateurs de revenu, d'opportunités locales d'emploi et d'accès au micro crédit auprès des institutions financières formelles, les oblige à emprunter auprès d'usuriers. Afin de rembourser ces prêts, les familles doivent demander de grosses avances aux recruteurs en mettant en gage leur travail pour la saison suivante de production de briques. Chaque année en janvier, les travailleurs ayant reçu une avance migrent vers les fours à briques, pour y vivre et y travailler jusqu'en juillet. Ils travaillent en famille pendant de longues heures pour rembourser l'avance. Les salaires sont souvent en dessous du minimum légal.

Une étude d'évaluation rapide, à l'initiative du BIT, et plusieurs réunions consultatives avec les parties prenantes ont révélé que plus de 80% des enfants qui migrent avec leurs parents vers les fours à briques ne vont pas à l'école pour les raisons suivantes:

- Manque d'intérêt des parents et des enfants pour l'éducation.
- Les parents reçoivent une avance plus importante des employeurs en comptant les enfants comme membres travailleurs de la famille. Ceci oblige les familles à faire travailler les enfants pour produire plus de briques et rembourser l'avance.
- Écoles formelles éloignées des fours à briques et manque d'écoles de «transit» à proximité.
- Certains enfants doivent s'occuper de leurs frères et sœurs plus jeunes (ce qui permet à la mère de travailler sans interruption).

Bonnes pratiques



- Les centres d'accueil de jour gérés par le gouvernement sont situés trop loin des fours à briques.
- Les employeurs s'inquiètent de la productivité et du remboursement de l'avance; que les briques soient fabriquées par des adultes ou des enfants ne les intéresse pas directement.

Le projet a adopté une stratégie sur plusieurs fronts afin d'aborder tous les problèmes liés à la vulnérabilité des travailleurs, y compris en retirant les enfants du travail et en assurant leur droit à l'éducation.

ACTION

Enthousiasmés par le soutien du BIT, l'Association des employeurs (CABMA) a relevé le défi de combattre le travail des enfants. CABMA est devenu le partenaire du BIT pour mener une série d'activités afin de promouvoir le bien-être des travailleurs et l'amélioration des lieux de travail. CABMA compte 37 employeurs qui possèdent 50 fours à briques faisant travailler environ 12000 personnes

En février 2009, CABMA a demandé l'appui technique du BIT afin de collecter des données sur les enfants déscolarisés dans les fours à briques. Une enquête a été conçue en collaboration avec le Sarva Shiksha Abhiyan (SSA - projet du gouvernement central "Education pour tous") et des volontaires locaux d'alphabétisation ont été formés à la collecte de données. Environ 600 enfants déscolarisés, de 6 à 14 ans, ont été identifiés dans les 50 fours à briques.

L'équipe du projet du BIT a organisé une réunion de consultation avec les employeurs et les responsables du SSA pour discuter des problèmes de travail infantile et explorer les solutions quant à l'éducation de ces enfants. En réponse, 174 enfants ont été intégrés dans des écoles formelles et le SSA est allé de l'avant en ouvrant 20 centres dans les fours à briques afin d'instruire les autres enfants. Une équipe comprenant des éducateurs SSA, des membres du Comité d'Education du Village (VEC), des professeurs de l'école locale publique, et le personnel de terrain de CABMA, a rencontré les parents dans les fours à briques et les a motivés pour envoyer leurs enfants à l'école.

Le SSA a payé 1,000 roupies par mois pour le salaire des volontaires d'alphabétisation, et le BIT a payé 1,000 roupies additionnelles par mois. CABMA a contribué en fournissant les salles de classe et en prenant en charge les repas de midi.

CABMA a aussi mis en place des cours du soir dans 32 fours à briques pour fournir une éducation supplémentaire aux 962 enfants pendant 5 mois. Au total, 384,770 roupies (environ 8300 dollars) ont été versées par l'Association des employeurs en 2009 pour contribuer à l'éducation des enfants.

Le 12 juin 2009, la Journée mondiale contre le travail des enfants a été observée par le SSA et l'Association des employeurs avec le soutien du BIT. Un rallye des enfants, un atelier et un concours de talent ont été organisés afin de faire participer les enfants. Des syndicats, des représentants de l'organisation des employeurs, des élus locaux et représentants du Ministère de l'éducation ont également participé.

RÉSULTATS

L'enquête a permis à l'association des employeurs, des écoles locales, du VEC et du SSA, de mieux comprendre la situation des enfants migrants.

A travers 20 centres SSA, 424 enfants ont été instruits pendant 3 mois et ont reçu des certificats de transfert leur permettant de s'inscrire, à leur retour dans leur communauté en juillet, dans des écoles formelles. Le SSA a fourni aux enfants des uniformes gratuits, du matériel scolaire et des cartables. En ce qui concerne le suivi, 400 enfants se sont inscrits dans des écoles formelles grâce à l'aide d'éducateurs, d'agents de recrutement, de volontaires des syndicats et des responsables SSA dans les régions d'origine.

Pendant la saison, 32 centres de cours « passerelle » dans lesquels 841 enfants (440 garçons et 401 filles) étudient, sont gérés par le SSA dans les fours à briques. Environ 87% de ces enfants font parties des castes recensées, 12% appartiennent à des classes défavorisées et 1% appartiennent à des tribus recensées. En février 2010, près de 155 enfants étaient inscrits dans des écoles formelles à proximité des fours à briques.

Inspiré par le succès de cette expérience pilote, le SSA envisage la reproduction de cette approche dans les fours à briques à travers le Tamil Nadu, qui doivent être au nombre de 3000 environ.

L'équipe du projet du BIT a partagé ses expériences, éveillant ainsi l'intérêt des parties prenantes en Andhra Pradesh, qui souhaitent maintenant appliquer cette approche auprès des travailleurs dans les fours à briques et les carrières, et des casseurs de pierre qui opèrent dans cet Etat. Le nouveau projet est actuellement en préparation.

DURABILITÉ

Des comités sur le lieu de travail, constitués dans les fours à briques au moment du projet, ont maintenant repris la responsabilité de motiver les parents pour envoyer leurs enfants à l'école. Cette année, tous les enfants qui fréquentent les centres SSA auront des certificats de transfert à la fin de la saison de travail (juillet / août 2010) et seront inscrits dans les écoles formelles de leur communauté d'origine avec le soutien des bureaux SSA des districts concernés, des membres des comités et des syndicats.

Des changements significatifs dans l'attitude des employeurs et des parents ont été observés. Les employeurs ont fourni des salles de classe pour les centres d'éducation temporaires et ont pris en charge une partie des honoraires des volontaires (1000 roupies par mois) auparavant payée par le BIT. Tous les frais sont maintenant répartis entre les employeurs et le SSA.

Le SSA a accepté de continuer à gérer ces centres dans les années à venir en utilisant ses fonds propres, avec la contribution financière de l'association des employeurs.

LEÇONS APPRISES

- Viser les secteurs économiques touchés par le travail des enfants et impliquer toutes les parties prenantes, notamment les employeurs et les recruteurs, est une clé du succès
- Il est nécessaire de faire de la sensibilisation de manière intensive. Il est également essentiel que les parties prenantes soient motivées

- L'action collective et la contribution des organisations d'employeurs, du gouvernement local, des professeurs, du VEC, du SSA, et des responsables de l'application des lois, est indispensable dans les régions d'origine et de destination en vue d'une réduction effective du travail des enfants.

CONDITIONS REQUISES

- L'application de la législation et la sensibilisation des employeurs et des agents de recrutement doivent aller de pair
- La convergence des projets existants et la mise en commun des ressources de la part des employeurs est essentiel afin d'assurer la durabilité
- Le plaidoyer en faveur d'une modification des règles des projets du gouvernement, tels que le SSA, est nécessaire pour parvenir à toucher les enfants pauvres migrants jusqu'ici hors d'atteinte.

CONTACT:

Maria Sathya Rajan, Coordinatrice nationale du programme, BIT Inde (maria@ilo.org).

K. Manoharan, Secrétaire, Association des fabricants de briques de Chengalpattu, organisation d'employeurs, Inde (decentbrickwork@gmail.com).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipec - ipec@ilo.org).

Copyright @ OIT - Genève Mai 2010.





Abolition du travail des enfants sur les plateformes de pêche (Indonésie)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

Les plateformes jermal, conçues pour la pêche, se trouvent en général à une distance comprise entre 6 et 19 miles (10 à 30 kilomètres) des terres du Nord Sumatra et de l'Indonésie, cette distance pouvant atteindre 37 miles (soit 60 kilomètres). Les conditions de travail y sont extrêmement difficiles. Les risques d'accidents mortels ou qui mettent la vie en danger sont bien présents. Cela peut venir des morsures de serpents de mer ou des blessures occasionnées par les filets ou divers équipements utilisés pour la pêche. Les risques de noyade sont également importants. L'environnement de vie sur la plateforme en ce qui concerne l'hygiène et les besoins et installations de base est bien médiocre. Pendant trois mois, les enfants sont éloignés de leur famille et de leur lieu d'origine, ce qui ne manque pas d'entraîner des effets négatifs psychologiquement parlant. Il s'agit aussi souvent d'enfants vulnérables aux abus physiques et sexuels.

Le projet de l'IPEC, mené en collaboration avec le Gouvernement provincial du Nord Sumatra, a permis d'œuvrer de décembre 1999 à juillet 2004 en faveur de l'élimination des pires formes de travail des enfants dans le secteur. Ce projet avait trois objectifs: (1) mettre en place un mécanisme durable visant à soustraire les enfants de travaux dangereux pour eux, tels qu'ils existent dans la pêche sur plateformes jermal, et à les empêcher de s'y soumettre; (2) renforcer la capacité des institutions et organisations qui œuvrent au niveau national ou de la communauté afin de leur permettre de prévoir, lancer, mettre en œuvre et évaluer les mesures destinées à empêcher et, peu à peu, à éliminer le travail des enfants; et (3) soustraire tous les enfants engagés dans des travaux dangereux dans le secteur de la pêche sur plateformes jermal; empêcher les enfants à risque de s'engager dans un tel travail; et accroître les revenus des membres adultes de la famille, en particulier les femmes, grâce à des régimes de sécurité sociale. De 2004 à 2009, les ressources nécessaires pour poursuivre ces activités bénéfiques ont été allouées grâce au budget de la province.

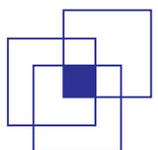
ACTION

Pour résoudre ces problèmes et atteindre les objectifs, les stratégies énoncées dans le projet étaient les suivantes:

- Accent mis en priorité sur la prévention
- Retrait systématique des enfants travaillant qui effectuent des travaux dangereux
- Changement d'attitudes et de comportements grâce à une prise de conscience
- Renforcement des capacités et création de réseaux
- Meilleure participation des parties prenantes et transfert de l'appropriation du problème
- Assistance directe ciblée.

Ces stratégies ont été appliquées dans le cadre de quatre sous-programmes : (1) Recherche et documentation, (2) Surveillance du travail des enfants, (3) Protection sociale, (4) Renforcement des capacités et sensibilisation.

Bonnes pratiques



“...on peut lire qu'une forte prise de conscience du travail des enfants a été suscitée parmi les enfants concernés, leurs parents et au sein des villages souvent éloignés. Les activités entreprises dans le cadre du projet ont rompu le silence et entraîné une vaste alliance contre l'utilisation des enfants dans des travaux dangereux. Il apparaît clairement que les attitudes et les comportements au sein des groupes de population concernés ont évolué...”

RÉSULTATS

En collaboration avec les partenaires sociaux et avec des parties prenantes moins directement impliquées, le projet a permis les réalisations suivantes :

Faire évoluer les attitudes et les comportements au niveau de la communauté, par le biais de la sensibilisation: Dans la conclusion d'une évaluation externe, on peut lire qu'une forte prise de conscience du travail des enfants a été suscitée parmi les enfants concernés, leurs parents et au sein des villages souvent éloignés. Les activités entreprises dans le cadre du projet ont rompu le silence et entraîné une vaste alliance contre l'utilisation des enfants dans des travaux dangereux. Il apparaît clairement que les attitudes et les comportements au sein des groupes de population concernés ont évolué. Cette évolution a eu lieu grâce au projet exécuté en collaboration avec les ONG locales, dans le cadre duquel l'interaction et le travail auprès des familles et de leurs communautés respectives ont été intenses. Ainsi, les populations ont été largement sensibilisées aux effets négatifs du travail des enfants et les changements de leurs attitudes et de leur comportement à cet égard ont été flagrants. Parmi les points forts de ce projet, on citera les discussions de groupe ciblées, dans lesquelles intervenaient des chefs de file, officiels ou non, du village où avaient lieu les discussions, ainsi que des parents d'enfants à risque ou travaillant, ou encore les vastes campagnes d'information menées par les stations de radio locales.

Amélioration des capacités et création de partenariats: Le projet a réussi à susciter le soutien de toutes les principales parties prenantes, y compris les départements gouvernementaux concernés, les organisations de travailleurs et d'employeurs, les associations professionnelles, les institutions académiques, les médias, les professeurs, les ONG, la communauté locale et les enfants qui travaillent, ainsi que leurs familles. Une des composantes du projet était axée sur le renforcement des capacités des parties prenantes concernées, dans le but d'améliorer leur capacité à lutter contre le problème du travail des enfants. Une formation sur la conception, la gestion et l'évaluation des programmes d'action, ainsi que sur la connaissance technique des questions relatives au travail des enfants a été organisée à l'intention des principaux partenaires. Cette formation portait notamment sur les principes fondamentaux de surveillance et sur l'apprentissage des conventions n° 138 et n° 182. L'organisation de réunions régulières des parties prenantes a été un excellent moyen de permettre aux institutions chargées de la mise en œuvre de s'approprier réellement le projet. Dans le cadre de celui-ci, des journalistes ont aussi été invités régulièrement à des discussions matinales autour d'une tasse de café, qui ont permis d'aborder des sujets intéressants. Ces discussions ont connu un vif succès à l'échelle locale comme à l'échelle nationale.

Mise en place d'un mécanisme de surveillance du travail des enfants : Le projet a facilité la mise en place d'une équipe de surveillance du travail des enfants, appelée «Equipe de surveillance intégrée». Cette équipe était composée de représentants de plusieurs organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris des bureaux social, de la main-d'œuvre (inspection du travail), de la santé et de la pêche, qui travaillent à l'échelle de la province ou de la régence. Le service de la marine, ainsi que plusieurs ONG, étaient eux aussi représentés au sein de cette équipe. Cette dernière a mené une mission de surveillance régulière et a permis le retrait d'enfants qui travaillent, que ce soit sur les plateformes jermal ou dans leurs villages.

L'Equipe de surveillance intégrée avait pour principal rôle de veiller à ce que les enfants soient soustraits aux travaux dangereux, à ce que les lieux de travail soient exempts d'enfants qui travaillent, et à ce que les enfants soient tenus à l'écart d'autres formes de travail dangereux, une fois qu'ils auront été retirés du travail. La réalisation de ces objectifs est passée par une surveillance active des plateformes jermal, des lieux de protection sociale, des familles et des enfants eux-mêmes. Les bases de données établies dans le cadre du projet contiennent des données régulièrement mises à jour sur les enfants à risque et leurs familles, les enfants en situation de travail des enfants, et les

enfants qui travaillent, de même que sur d'autres personnes concernées par le projet.

Cadre d'action propice à l'élimination des pires formes de travail des enfants au Nord Sumatra. Le projet préconisait pour le Nord Sumatra un cadre d'action propice à l'élimination des pires formes de travail des enfants dans la pêche sur les plateformes jermal. Grâce aux aides techniques que lui a apportées le projet, le Nord Sumatra a été la première province indonésienne à créer un comité d'action provincial en vertu du Décret du 7 octobre 2002. Les comités provinciaux s'acquittent du mandat qui leur est confié en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants en se fondant sur leur Plan d'action provincial. De plus, la province du Nord Sumatra a instauré le Décret provincial n° 5/2004 sur l'élimination des pires formes de travail des enfants.

Diminution du nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux: La première série de visites de surveillance de toutes les plateformes (157) a eu lieu en 1999. Un total de 185 enfants travaillant a été repéré pendant la période des visites. Au cours de la dernière série de visites de toutes les plateformes jermal, qui a eu lieu en février 2004, seuls 22 enfants ont été répertoriés. L'équipe a également noté que le nombre de plateformes jermal en fonctionnement ne cessait de diminuer, et qu'à la fin du projet, ces plateformes n'étaient plus 68 dans 3 régences côtières (Deli Serdang, Asahan et Labuhan Batu).

DURABILITÉ

Ce cadre d'action propice a été à l'origine d'initiatives prises à l'échelle de la province et de la régence par les secteurs exécutif et législatif de gouvernement, lesquelles ont reçu l'appui de la société civile. On citera par exemple la mise en place de divers comités d'action dans dix municipalités ou districts de la province du Nord Sumatra. Tout comme le comité d'action provincial, les comités d'action des municipalités ou des districts s'acquittent du mandat qui leur est confié en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants en se fondant sur les Plans d'action de districts ou de municipalités.

Jusqu'en 2004, l'Equipe de surveillance intégrée fonctionnait avec les fonds alloués par l'IPEC au projet sur les plateformes de pêche jermal. A partir de cette année 2004, l'exécution des activités de surveillance ont été intégrées au budget de fonctionnement (APBD) de la province du Nord Sumatra, de même qu'à celui de plusieurs régences de la province, où les efforts d'élimination des pires formes de travail des enfants ont été incorporés dans le programme de la régence. L'intégration de la surveillance du travail des enfants dans le budget a été proposée par les départements du travail de plusieurs régences, puis acceptée par le BAPPEDA, organisme chargé de la planification à l'échelle de la province. C'est en grande partie grâce à la participation, dès le début du projet, du BAPPEDA dans des ateliers et autres activités organisées dans le cadre du projet que l'organisme a pu mesurer l'importance que revêt la surveillance du travail des enfants. Le Comité d'action provincial sur l'élimination des pires formes de travail des enfants étudie actuellement la possibilité d'élargir le mandat de l'Equipe de surveillance intégrée afin d'y insérer la surveillance d'autres types de pires formes de travail des enfants dans le Nord Sumatra.

LEÇONS APPRISSES

Ce projet a montré que la surveillance du travail des enfants peut être effectuée par des partenaires locaux. En clair, il existe deux principaux avantages à constituer une équipe de surveillance intégrée composée d'organisations des provinces et des régences dans lesquelles se trouvent les plateformes jermal. Premièrement, ces organisations connaissent très bien la situation locale et seront toujours présentes au Nord Sumatra. Deuxièmement, l'équipe de surveillance intégrée qui visite les plateformes jermal comprend des inspecteurs du travail qui sont mandatés pour faire cesser le travail sur ces plateformes dès lors que celles-ci ne respectent pas le droit du travail.

A partir des leçons tirées en termes de surveillance du travail des enfants, l'on procède actuellement dans le cadre du projet EAST du BIT (Education et formation professionnelle pour

l'emploi des jeunes) pour la prévention et l'élimination du travail des enfants dans les provinces orientales de l'Indonésie à une réplique du modèle du système de surveillance du travail des enfants présenté par l'IPEC. Ce projet a lieu dans trois provinces, qui sont le Sud Sulawesi, Nusa Tenggara Timur (NTT) et Papua. L'intégration de ce modèle dans le Plan d'action local des trois provinces en question en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants a permis d'obtenir des résultats très positifs. En particulier, c'est grâce à elle que la prise de conscience des parties prenantes a pu être améliorée, que leur engagement dans la lutte contre le travail des enfants a été accru et que les parties ont eu plus facilement accès aux informations actualisées sur l'existence du travail des enfants et des secteurs professionnels dans lesquels on retrouve des enfants en situation de travail. Les écoles, les départements de santé, les bureaux des affaires sociales et les institutions religieuses se sont engagés à offrir des services sociaux appropriés. Il est prévu que les enfants en situation de travail repérés par l'Equipe de surveillance intégrée soient retirés de leur lieu de travail et confiés aux services sociaux compétents, en particulier ceux qui reçoivent des financements des budgets de développement national et de provinces (APBN et APBD), comme c'est le cas des écoles officielles (notamment les écoles «One Roof» et les établissements publics d'enseignement secondaire du premier cycle), les services d'éducation locaux, le département des affaires sociales ou encore celui de la santé. L'objectif visait la réinsertion des enfants dans le système scolaire d'ici la fin 2010.

Les médias pourraient jouer un rôle très efficace en contribuant à une plus grande sensibilisation du public et des responsables politiques sur l'existence des différentes formes dangereuses de travail des enfants.

CONDITIONS REQUISES

Au moment où le projet a démarré, les gens connaissaient relativement bien les risques liés à la pêche sur les plateformes jermal, et ce, grâce à une vaste campagne menée par les ONG locales au niveau local et national. Ainsi, il a été relativement facile de développer le projet. La collaboration entre le gouvernement local et le BIT a été excellente. Les modalités de coopération entre les deux parties ont été stipulées dans un Protocole d'accord signé en avril 2000 et reconduit en avril 2003.

L'engagement politique est une condition nécessaire à l'intégration de la question du travail des enfants dans la planification du développement et pour garantir les contributions de contrepartie nécessaires à sa mise en œuvre. Pour prouver son engagement en faveur de l'élimination du travail des enfants sur les plateformes jermal, le gouvernement a offert un budget de contrepartie très élevé, de presque 150.000 dollars E.-U. sur la période comprise entre 2000 et 2004.

RÉFÉRENCES

- IPEC: *Integrated and Community Based Teams Child Labour Monitoring Team: Experiences and Lessons Learned from the Fishing and Footwear Projects in Indonesia* (non publié, disponible en version électronique).

CONTACT:

Arum Ratnawati, Conseiller technique principal, IPEC Jakarta, Indonésie (arum@ilo.org).

Edy Sunarwan, Chargé de programmes, IPEC Sumatra du nord, Indonésie (sunarwan@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipec@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Organisation
internationale
du Travail

Est-ce que vous nous écoutez? Comment le point de vue des jeunes peut-il avoir des répercussions sur les politiques du gouvernement (Sous-région du Mékong)

CONTEXTE

Ces dernières années, les enfants et les jeunes à travers la sous-région du Mékong travaillent avec des adultes pour lutter contre la traite dans leur communauté. Ils ont contribué à la recherche et à la collecte de données, la conception et la mise en œuvre de projets, ainsi qu'à des activités plus traditionnelles de sensibilisation et de promotion. Toutefois, au niveau politique, les décideurs avaient rarement eu l'occasion d'entendre directement les points de vue de ces enfants et de ces jeunes. Ces jeunes gens, qui sont parmi les plus vulnérables à la traite ont bien souvent une perspective différente sur ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et ce qui pourrait ou «devrait» être fait dans l'élaboration de politiques de lutte contre la traite, ainsi que dans l'élaboration d'activités issues d'un programme.

Le forum des jeunes du Mékong sur la traite des personnes, «The Mekong Youth Forum on Human Trafficking» répond à ces défis en préconisant et en collaborant avec les enfants et les jeunes à risque afin de faire valoir collectivement leurs perspectives uniques sur les causes et les conséquences de la traite des personnes aux décideurs politiques ainsi qu'au public et de promouvoir de nouveaux moyens pour prévenir et combattre les abus.

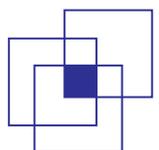
ACTION

En 2003, le projet sous-régional de l'Organisation internationale du Travail mené au Mékong pour combattre la traite des femmes et des enfants (OIT-TICW) a fait équipe avec le projet de Save the Children UK pour lutter contre la traite transfrontalière, (Save the Children UK's Cross-Border Anti-Trafficking Project (SCUK)), afin de poursuivre une initiative de sensibilisation intitulée «Voix des enfants». L'activité principale consistait à organiser une série de forums provinciaux et nationaux de l'enfance qui devait aboutir à un Forum des enfants du Mékong sur la traite des personnes (Mekong Children's Forum on Human Trafficking). Le premier forum sous-régional tenu en Octobre 2004 a abouti à une déclaration finale avec plus de 40 recommandations destinées aux gouvernements et aux groupes de la société civile dans la sous-région du Mékong.

Une deuxième consultation sous-régionale a eu lieu en 2007, et fut re-nommée le Forum de la jeunesse du Mékong (Mekong Youth Forum). Cette consultation a souligné davantage la nécessité d'institutionnaliser le dialogue entre les jeunes et les membres des principaux comités gouvernementaux impliqués dans les efforts contre la traite, y compris les groupes nationaux de travail pour l'Initiative ministérielle coordonnée du Mékong contre la traite (Coordinated Mekong Ministerial Initiative Against Trafficking (COMMIT)).

Une série de forums nationaux au Cambodge, en Chine (seulement dans les provinces du Yunnan et du Guangxi), dans la République démocratique populaire lao, en Thaïlande (seulement dans les provinces du nord) et au Viet Nam a précédé chacun des deux forums sous-régionaux.

Bonnes pratiques



“ Je suis heureux d'avoir un dialogue direct avec les représentants du gouvernement et de prendre des photos avec eux. Mais le plus important, c'est que maintenant je reconnais que je suis très important dans le processus de partage d'informations sur la traite des personnes. ”

“ Je n'ai jamais pensé que j'aurais une chance de parler à de hauts fonctionnaires, qui étaient très gentils. C'est également la première fois pour moi de reconnaître que j'ai une valeur et que nous sommes appréciés par les autres. Je sens que je fais un travail important en tant que représentant de mes amis. ”

“ Je suis aussi fier de moi parce que je ne pensais pas que je serais en mesure de participer à un si haut niveau. Je ne m'attendais pas à autant... C'est la première fois que je me sens très libre de partager mes opinions. ”

“ Maintenant, je comprends d'avantage la situation de la protection des enfants et la traite des enfants dans la région du Mékong. ”

Voies des enfants participants

Myanmar a été ajouté à l'initiative en 2007 et des forums similaires ont été organisés pour les jeunes dans ce pays (issus des zones de projets de SCUK).

Les équipes de l'OIT-SCUK ont d'abord travaillé sur un processus de renforcement des capacités visant la participation des enfants. Ils ont ensuite organisé, en collaboration avec d'autres partenaires internationaux et nationaux, les forums pour le partage des opinions et des expériences des enfants afin d'évaluer les progrès des actions nationales de lutte contre la traite. Ces réunions qui ont eu lieu dans les pays ont chacune eu la participation de 20 à 150 enfants qui étaient impliqués dans des programmes en cours de lutte contre la traite.

Avant les forums chaque pays a distribué de l'information à leurs délégués afin de les préparer par rapport à ce qui les attendait quant aux activités et aux objectifs des résultats. Aux forums, les jeunes ont préparé des déclarations ayant pour but la sensibilisation. Celles-ci résumaient leur exposition à la traite des personnes ainsi que leurs expériences, leur analyse des actions nationales dans la lutte contre la traite et leurs recommandations pour le gouvernement et la société civile, au sens large, dans chacun de leurs pays respectifs.

Comme en 2004, cinq jeunes de chacun de ces forums nationaux ont été choisis par leurs pairs pour participer au forum sous-régional à Bangkok. Ce forum sous-régional comportait des activités de partage d'expériences, une session informelle permettant de poser des questions à des personnes influentes travaillant au sein du gouvernement ou pour les agences de l'ONU, suivi par une réunion plus formelle avec des représentants gouvernementaux de haut rang provenant de chacun des cinq (six) pays.

Les 30 représentants des forums nationaux ont participé pendant une semaine à la réunion sous-régionale à Bangkok afin de produire un «agenda pour l'action» - une déclaration finale et des recommandations dans six domaines::

- La participation des jeunes et la responsabilité des décideurs politiques envers les jeunes;
- La protection des victimes;
- L'éducation (accès à une éducation de qualité et en tant qu'alternative à la migration prématurée et au travail des enfants);
- L'intégration des méthodes de prévention au niveau familial et communautaire;
- La nationalité et la citoyenneté; et
- La migration.

Les organisateurs du forum 2007 ont veillé à ce qu'une campagne systématique de sensibilisation au niveau des politiques soit exécutée bien avant la réunion interministérielle et des hauts fonctionnaires. Le forum a été organisé de façon à ce que les fonctionnaires présents aient le temps de retourner dans leur pays avec des recommandations élaborées par les jeunes et d'en faire part à leurs collègues du groupe de travail de COMMIT. Cela a aussi laissé le temps aux organisateurs du forum de faire du lobbying auprès de personnalités influentes clés.

Chacun des processus sous-régionaux a été documenté dans des formats audio-visuels mis à la disposition des médias. La stratégie médiatique pour le forum 2007 a également inclus l'envoi aux journalistes d'un paquet de nouvelles télévisées par l'intermédiaire de l'Asia Broadcast Union (l'union asiatique de diffusion) qui était composé d'une annonce télévisée de service public de 30 secondes, l'histoire d'un survivant (filmé discrètement pour masquer l'identité de la personne), des extraits du forum ainsi que des clips d'entrevues (vox pop) des participants. Une conférence de presse a suivi les forums de 2004 et de 2007 et à chaque occasion des

jeunes qui avaient été présélectionnés et qui avaient accepté d'être interviewés ont été présentés (en présence de leurs accompagnateurs).

RÉSULTATS

- Des ministres gouvernementaux provenant des six pays sous régionaux du Grand Mékong, réunis à Beijing en Décembre 2007, ont rajouté la promesse suivante à leur deuxième déclaration commune relative à COMMIT: «[Nous nous engageons] à une approche qui soit véritablement celle d'une collaboration qui recherche et soutient de manière active la participation des groupes de la société civile, des organismes d'aide aux victimes, des organisations internationales, ainsi que des personnes victimes de la traite, dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre la traite, y compris la conception, l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ces programmes».
- Des centaines d'enfants et de jeunes ont participé aux forums nationaux dans leur pays, 25 jeunes ont participé au forum sous-régional en 2004 et 30 ont participé en 2007.
- Après leur retour dans leurs communautés d'origine, de nombreux participants sont devenus des défenseurs efficaces de la lutte contre la traite.
- Un ensemble de recommandations a été défini et élaboré par les enfants et les jeunes, ce qui reflète leur réévaluation des politiques et des programmes de lutte contre la traite au niveau sous-régional. En 2007, ils ont pris l'étape supplémentaire d'établir des priorités parmi les éléments de leur liste de recommandations et de la raccourcir à 14 points afin de mieux aider les fonctionnaires du gouvernement dans leur considération politique.
- En Thaïlande et au Viet Nam des recommandations provenant des forums nationaux des enfants et des jeunes ont été prises en considération par des responsables gouvernementaux de haut niveau.

DURABILITÉ

En 2007, les projets de l'OIT-TICW et SCUK se sont remis à travailler ensemble afin d'accomplir leur promesse de préconiser d'avantage la consultation des enfants. Ceci représentait le suivi de leur engagement auprès des participants du premier forum sous-régional. World Vision et le programme inter-agence de l'ONU sur la traite des personnes dans la région du Grand Mékong (United Nations Inter-Agency Project on Human Trafficking in the Greater Mekong Subregion (UNIAP)) se sont joints à l'initiative afin de planifier un deuxième tour des forums.

Étant donné que la recherche a démontré que les adolescents et les jeunes adultes sont le plus à risque d'être victimes de la traite, l'initiative de 2007 a élargi son champ pour inclure les enfants et les jeunes (jusqu'à l'âge de 19 ans) en tant que participants. Grâce à la participation des jeunes, l'initiative de la Voix des enfants a visé à influencer la politique et à modifier les attitudes d'une manière positive. Le forum a permis aux enfants et aux jeunes de se consulter entre pairs et avec des adultes influents.

Les recommandations et la documentation qui contiennent les points de vue et les expériences des participants servent de documents clés de sensibilisation qui ont été distribués à d'autres forums et organisations afin de les aider à affiner et à mieux cibler leurs programmes quant aux besoins des enfants et des jeunes dans la sous-région. Cette documentation a également été utilisée pour aiguiller les efforts de sensibilisation à élaborer à l'avenir, le renforcement des capacités, ainsi que le développement de partenariats avec les enfants.

LEÇONS APPRISSES

- La documentation qui contient l'évaluation des enfants et des jeunes quant aux politiques, programmes et activités de lutte contre la traite des personnes peut servir comme modèle pour ceux qui cherchent à promouvoir la réussite de la consultation directe avec des groupes vulnérables - non seulement les enfants – que ce soit dans des domaines ou causes diverses.
- Le calendrier d'un événement participatif est essentiel à des fins stratégiques. L'un des objectifs principaux du Forum de la Jeunesse du Mékong était d'encourager les hauts fonctionnaires du gouvernement de préconiser en faveur de l'inclusion systématique de la participation et de la consultation des enfants dans leurs plans de travail visant la traite des personnes. Cependant, la

date choisie pour le premier forum et les dialogues avec les responsables était trop proche de la date de la réunion ministérielle et par conséquent les résultats du forum ne figurent pas dans leur première déclaration commune. Le deuxième forum sous-régional a su en tirer une leçon, et par conséquent, a été planifiée de façon stratégique.

- La composante «humaine» ne peut être sous-estimée. Les responsables des groupes organisateurs ont continué à bâtir des relations personnelles avec les principales personnalités influentes appartenant au processus de COMMIT ainsi qu'avec les personnes qui ont conseillé les gouvernements et leurs groupes de travail. Le fait de préconiser directement auprès de ces personnalités clés a contribué à faire en sorte que la participation par consultation a été consacrée dans la deuxième déclaration commune des ministres de COMMIT à Beijing.
- L'attention des médias, bien en phase avec la période qui a précédé le forum régional et dans chaque pays, a contribué à placer la question de la participation des enfants sur l'agenda des décideurs politiques.

CONDITIONS REQUISES

- Travailler avec des enfants nécessite des soins et une attention particulière aux détails qui ne sont pas les mêmes que pour une rencontre avec des adultes. Par conséquent, l'intérêt primordial de chaque enfant doit toujours être placé au-dessus de toute autre considération ou objectif.
- Afin que les forums soient convenablement adaptés aux enfants, les organisateurs ont tenté de maintenir le nombre de participants adultes à un minimum pour que les enfants soient le plus à l'aise possible, et aussi pour des raisons de sécurité. L'accès n'a été accordé qu'à des organisateurs, animateurs, traducteurs, accompagnateurs et pré-identifiés. Ceux-ci ont tous été présentés aux jeunes délégués au début de chaque forum. Tout le monde a reçu un badge avec leur nom, une photographie et une description de leur rôle, qui devait être porté en tout temps.
- La participation des représentants du gouvernement est essentielle. En Thaïlande et au Cambodge, il est évident qu'en préconisant la participation des enfants, les hauts fonctionnaires ainsi que les conseillers respectés du processus de COMMIT ont participé à la réussite essentielle qu'a été la consécration de la participation des jeunes dans la deuxième déclaration commune de COMMIT en Décembre 2007.

RÉFÉRENCES

- Recommandations des ateliers de 2004 et 2007, disponibles à:
www.mekongchildrensforum.com and www.mekongyouthforum.com.

CONTACT:

Simrin Singh, Spécialiste principal sur le travail des enfants, OIT Bangkok (sings@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipecc@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Organisation
internationale
du Travail

Interventions locales intégrées contre les pires formes de travail des enfants (Mongolie)

CONTEXTE

La Mongolie est un pays peu peuplé occupant un vaste territoire ; plus de la moitié de la population vit toutefois dans des zones urbaines. La plus grande partie de cette population urbaine vit à Oulan-Bator, la capitale, conséquence d'une migration croissante au cours des dernières décennies. La transition politique et économique du pays a démarré au début des années 1990 et a un coût social certain : chômage, pauvreté, abandon de la scolarité et émergence du travail des enfants. L'économie du pays est en croissance depuis 1995 et plusieurs indicateurs sociaux se sont améliorés, mais la réduction sensible de la pauvreté reste encore l'un des défis majeurs. En Mongolie, une personne sur trois est pauvre, et l'impact des crises économiques récentes ainsi que les hivers rigoureux affectant les conditions de vie à la campagne ont accentué ce défi.

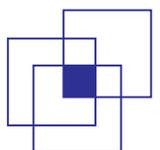
Environ 11 % des enfants mongols âgés de 5 à 17 ans participent à l'économie. Le travail des enfants en Mongolie est surtout un phénomène rural qui concerne les enfants actifs dans les industries extractives de petite taille. Les enfants qui travaillent dans les zones urbaines sont surtout présents dans le secteur informel.

Le projet d'appui de l'IPEC au programme assorti de délais en Mongolie, basé sur des expériences antérieures d'application et de documentation, a défini un objectif de reproduction des interventions locales durables et intégrées dans des zones sélectionnées. La stratégie du projet vise à garantir des solutions efficaces sur le long terme au travail des enfants, grâce à un renforcement de l'engagement, de l'appropriation et du partenariat au niveau local, dans un environnement propice dont la priorité est l'interdiction et l'abolition des pires formes de travail des enfants.

À ces fins, le « modèle d'interventions locales intégrées contre les pires formes de travail des enfants » a été rédigé en janvier 2006 par le projet d'appui et a été débattu par les mandants. Il a été adopté par le Comité directeur national sur le travail des enfants en tant que cadre pour les actions nécessaires et acceptées dans des zones sélectionnées du projet. Le modèle a été ensuite utilisé pour informer les acteurs locaux de ces zones, afin de favoriser une compréhension, une vision et un partenariat communs. Les mandants et les parties prenantes au niveau local ont également adopté le cadre, en chaque lieu, lors des ateliers consultatifs locaux. De ce fait, chaque zone ciblée a développé son propre plan d'action, adopté par le Parlement local en vue d'abolir les pires formes de travail des enfants.

Le modèle insiste sur l'appropriation, la consultation, la collaboration, l'action et l'apprentissage. Il vise toutes les pires formes de travail des enfants en tenant compte du contexte local. Au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet, les partenaires ont pu réfléchir au modèle en termes des résultats obtenus dans chacun de ses volets. De plus, ils ont

Bonnes pratiques



pu analyser les forces et les faiblesses et partager leurs bonnes pratiques par le biais d'ateliers annuels d'échange d'expériences.

RÉSULTATS

L'expérience des interventions locales intégrées contre les pires formes de travail des enfants a été examinée en janvier 2010 avec la participation active de tous les partenaires au niveau national et provincial. Suite à cet examen, les partenaires ont proposé d'apporter de légères modifications au titre et au contenu du modèle. Les partenaires ont décidé à l'unanimité que le modèle avait brillamment atteint son objectif et l'ont vivement recommandé pour une reproduction dans tout le pays. Cette recommandation a également été largement partagée par les partenaires sociaux.

L'équipe du projet a aussi observé que le processus de promotion du modèle (par le projet et par les partenaires de mise en œuvre) avait un effet important en termes de renforcement de la capacité locale.

De plus, un consultant national a été embauché pour documenter la mise en œuvre du modèle d'interventions locales intégrées contre les pires formes de travail des enfants et les bonnes pratiques des partenaires, ce qui a permis de compter sur une perspective indépendante. Le consultant national a conclu que le modèle d'interventions locales intégrées contre les pires formes de travail des enfants avait connu un grand succès; il a, en particulier:

- Renforcé le processus d'intégration des questions de travail des enfants dans les politiques, les actions et les intitulés de poste des fonctionnaires locaux ;
- Participé à la programmation et à la mise en œuvre des mesures, de manière consultative, en tenant compte du contexte local (caractéristique importante pour la gouvernance locale dans le cadre d'un système de gouvernance assez centralisé et vertical) ;
- Encouragé le partenariat avec des acteurs différents et sensiblement renforcé les partenariats sociaux tripartites dans certaines régions ;
- Encouragé les initiatives prises par les organisations locales, les personnes et les professionnels dans leur lutte contre les pires formes du travail des enfants et permis de prendre conscience de ce qui était le plus ou le moins efficace.
- Soutenu les actions qui respectaient les droits des enfants.

DURABILITÉ

L'IPEC se prépare actuellement à soumettre au Conseil du ministère de la Protection sociale et du Travail, la proposition de reproduction du cadre dans tout le pays, parmi les autres propositions visant à améliorer la législation, les politiques et les programmes nationaux liés à l'abolition des pires formes de travail des enfants. Les résultats du pilotage du cadre ont été présentés le 15 avril 2010 au Comité directeur national, qui a recommandé de présenter la proposition au Conseil du ministère en vue d'obtenir une décision officielle sur son éventuelle reproduction.

LEÇONS APPRISES

- Les consultations extensives impliquant les partenaires sociaux et la société civile sont essentielles avant de définir les interventions; elles permettent d'intégrer les visions dans un cadre consolidé.

Appui au sous-programme national proposé pour l'abolition des pires formes du travail des enfants: mesures assorties de délais 2005-2009

Objectif stratégique B du projet: Développer au niveau local un modèle d'interventions locales intégrées ciblant les enfants engagés ou risquant d'être engagés dans les pires formes de travail des enfants, en vue de leur retrait, prévention et réhabilitation, susceptible d'être reproduit à une échelle plus vaste.

Proposition de projet: Modèle d'interventions locales intégrées contre les pires formes de travail des enfants.

PRINCIPES D' ACTIONS

Les mesures adoptées doivent:

1. Être globales et intégrées
2. Être liées à une politique, une structure et des finances existantes
3. Veiller à créer des conditions propices à la prévention du travail des enfants
4. Donner priorité à l'abolition des pires formes de travail des enfants
5. S'appuyer sur un partenariat et une collaboration tripartites
6. Être liées à la mise en œuvre de la politique de l'État sur l'emploi informel
7. Être respectueuses des droits et du respect de la vie privée des enfants

ÉLÉMENTS DU MODÈLE

1. Coordination, mise en œuvre de la politique et renforcement des capacités
2. Sensibilisation et attitude du public
3. Connaissances/base de données et recherche
4. Suivi du travail des enfants
5. Actions directes pour retirer les enfants des pires formes du travail des enfants
6. Application de la loi
7. Partenariat social et collaboration

STRATÉGIES DES ÉLÉMENTS

1. Coordination, mise en œuvre de la politique et renforcement des capacités

- Identification de la politique, des stratégies et des activités de planification pour l'abolition du travail des enfants au niveau des aimags et prise en compte des particularités de la région.
- Établissement d'une coordination tripartite, évaluation et mécanisme de suivi au niveau des aimags.
- Intégration des questions relatives au travail des enfants dans les stratégies du secteur de la santé, de l'éducation et du bien-être social et dans les objectifs de développement pour la réduction de la pauvreté.
- Renforcement de la capacité des travailleurs à mettre en œuvre la politique et les stratégies, et à augmenter leur rôle et leur participation.

2. Sensibilisation et attitude

- Définition d'une pratique d'organisation de campagnes de sensibilisation et d'une série d'activités sur la lutte contre les pires formes de travail des enfants.
- Définition d'une pratique de célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants, chaque 12 juin, dans le cadre des objectifs et du calendrier national, avec une attention particulière au contexte local.
- Développement et mise en œuvre d'une stratégie visant à sensibiliser et à changer les attitudes des groupes cibles.
- Création de groupes de défense et renforcement de leur capacité.
- Augmentation de l'implication des partenaires sociaux dans les activités de sensibilisation.
- Augmentation de l'implication des médias locaux.

3. Base de données, connaissances et recherche

- Travail axé sur l'intégration des données sur le travail des enfants dans un mécanisme de collecte de données au niveau national, l'identification et le développement d'indicateurs du travail des enfants.

- Étude portant sur certaines formes du travail des enfants dans le but d'améliorer régulièrement la base de connaissances au niveau local.
- Utilisation des connaissances émanant de la recherche et des études pour améliorer la politique et les actions et communication de leurs résultats au public.

4. Observation et suivi du travail des enfants

- Implication en priorité des secteurs à plus haut risque d'exploitation du travail des enfants, et introduction et réalisation du suivi du travail des enfants.
- Accès des enfants aux services sociaux, en fonction des résultats du suivi du travail des enfants.
- Utilisation des données recueillies grâce au suivi du travail des enfants pour le système de suivi au niveau national.

5. Actions directes pour le retrait des enfants des PFTE

- Lors de la programmation d'actions directes, utilisation des données disponibles et intégration des groupes cibles et du public.
- Priorité aux enfants engagés dans les pires formes de travail des enfants et réhabilitation des enfants qui travaillent, en fonction d'une évaluation adéquate de leurs besoins.
- Identification des enfants risquant d'être exposés aux pires formes de travail et prestation de services de prévention.
- Amélioration des conditions de travail (contrat de travail, salaire, protection, etc.) des enfants qui travaillent dans des tâches autres que celles interdites aux mineurs.
- Mobilisation auprès des enfants en âge de travailler et leur préparation pour entrer sur le marché du travail.
- Augmentation du niveau des services sociaux destinés aux enfants qui travaillent et à leurs familles (promotion du bien-être social et du travail, réduction de la pauvreté, santé, éducation, enregistrement à l'état civil, services administratifs au niveau local).
- Diminution du travail des enfants et augmentation des revenus du ménage en soutenant les opportunités d'emploi des adultes de la famille.

6. Application de la loi

- Renforcement de la capacité des employés d'organisations appliquant une législation relative au travail des enfants et amélioration de la collaboration et des réseaux des organisations locales et application de la loi.
- Présentation au public des lois et règlements relatifs au travail des enfants.
- Intégration de l'incidence des cas de violation des lois et règlements relatifs au travail des enfants dans les rapports correspondants produits par les partenaires locaux, encouragement de la mobilisation et de la diffusion de bonnes pratiques visant à remédier et à corriger ces violations.

7. Partenariat social et collaboration

- Augmentation du rôle et de la participation des employeurs et des syndicats dans la mise en œuvre des activités locales.
- Soutien et encouragement de la collaboration du gouvernement local, des employeurs et des syndicats dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants.
- Collaboration avec les organisations non gouvernementales, mobilisation et utilisation de leurs capacités.
- Amélioration de la capacité des représentants d'organisations d'employeurs et de travailleurs, des entreprises du secteur privé et des organisations non gouvernementales.

- Le suivi de sa mise en œuvre par les partenaires a fourni une plateforme d'apprentissage importante.
- Le soutien opportun du projet dans des domaines techniques est essentiel (par exemple, dans le suivi du travail des enfants au niveau de la communauté).
- Le partage d'expériences, plus et moins réussies, sera capital pour la promotion du processus.

CONDITIONS REQUISES

- Consultation et accord au niveau national au début ;
- Priorité à des consultations également au niveau local ;
- Programmation et fourniture, en temps opportun, d'un renforcement des capacités et de formations des partenaires sur différentes questions techniques pour l'évaluation de leurs besoins ;
- Fourniture aux partenaires d'occasions d'apprendre les uns des autres et encouragement des initiatives locales ;
- Fourniture d'un soutien pour assurer l'auto-évaluation des partenaires, la documentation de leurs bonnes pratiques et l'identification des possibilités d'amélioration.

RÉFÉRENCES

- Un rapport du consultant national sera bientôt disponible en anglais.

CONTACT:

N. Mongolmaa, Coordinateur national de programme, IPEC Mongolie (mongolmaa@ipecmon.mn).

Yo Nyamdavaa, Chargé du programme, IPEC Mongolia (nyamdavaa@ipecmon.mn).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipec - ipec@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Prévention durable du travail des enfants au moyen de comités locaux de vigilance (Népal)



Organisation internationale du Travail

CONTEXTE

L'IPEC a mis en place un projet sur la servitude pour dettes des enfants dans huit districts à l'ouest et à l'est du Népal. Le projet a fait intervenir les comités locaux de vigilance en vue de prévenir le travail des enfants, mais également de retirer et d'orienter les enfants travailleurs identifiés par la communauté. La pratique consistait à étendre la portée du suivi au-delà du groupe cible (dans ce cas précis, les enfants victimes de servitude pour dettes dans l'agriculture) à toutes les formes de travail des enfants. Elle a débuté en 2008 et l'appui au renforcement des institutions et des autres capacités est encore présent en vue de terminer le processus d'ici juin 2010.

ACTION

Avant la mise en place de ce projet, aucun mécanisme d'inspection du travail n'avait été instauré dans les zones rurales du Népal. Grâce à l'entière collaboration des diverses parties prenantes au sein de la communauté du village désigné, il a été possible de faire le suivi de chaque ménage, en termes de travail des enfants. Ceci les a motivés à abolir le travail des enfants dans leur village. Après avoir fourni une formation et des éclaircissements sur les concepts du système, un comité formé de 7 à 11 membres (y compris des femmes, des personnes marginalisées, des enseignants, etc.) a été créé et formé sur les droits des enfants, les effets nocifs du travail des enfants, les dispositions légales de la législation existante, les normes internationales du travail, etc. Cela leur a permis d'identifier les centres vers lesquels les enfants pourraient être orientés en fonction des circonstances. Les comités ont suivi les familles de leur village et identifié les enfants susceptibles de succomber au travail des enfants, ainsi que les enfants travailleurs.

RÉSULTATS

Grâce à l'engagement total des parties prenantes et à la formation des comités, des mesures ont été immédiatement prises pour prévenir l'entrée des enfants sur le marché du travail ou les en retirer. L'un des comités locaux de vigilance contre le travail des enfants, a retiré 67 enfants en situation de travail des enfants, a empêché 58 enfants d'entrer sur le marché du travail des enfants et a déjà orienté 32 enfants.

La pratique implique des membres de la communauté issus de diverses classes sociales, ethnicités et groupes religieux. Elle renforce l'appropriation parmi les personnes impliquées, pour aboutir à des résultats tangibles qui développent la confiance des comités et se poursuivent après la fin du projet. Ce phénomène a été évalué de manière informelle par des ONG, les dirigeants communautaires et le projet. Cette pratique permettra d'abolir toutes les formes du travail des enfants dans le village.

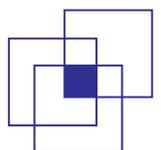
«Les anciens enfants travailleurs conduisent des processus de suivi qui ont créé un environnement propice à la prévention et au retrait des enfants de situations de travail abusives» affirme l'un des dirigeants du village, à Mongragadhi, dans le district de Bardia.

DURABILITÉ

La pratique est viable en termes d'appropriation et d'effet, car elle couvre des zones géographiques gérables et développe un sens de « Mon village », qui motive les parties prenantes à abolir le travail des enfants dans le village. Dans plusieurs districts, le gouvernement local a fourni des ressources à ces comités, en vue d'encourager ces efforts et leurs bienfaits.

La pratique implique la mise en place de partenariats clés qui contribuent à la viabilité. Elle concerne des enseignants, des professionnels de la santé et les commissions de développement des villages et garantit

Bonnes pratiques



“ Les anciens enfants travailleurs conduisent des processus de suivi qui ont créé un environnement propice à la prévention et au retrait des enfants de situations de travail abusives. ”

un des dirigeants du village, à Mongragadhi, dans le district de Bardia.

la fourniture de services telles qu'éducation, santé, protection, etc. Elle a traité les causes du problème, en particulier celles liées à la pauvreté, et a renforcé, au niveau du village, la fourniture de services publics qui ont eu un impact direct sur la réduction du travail des enfants dans le village. Les membres des syndicats et des organisations d'employeurs ont également soutenu les comités dans la prévention du travail des enfants et le retrait des enfants travailleurs. Les femmes et les filles de la communauté, y compris les enseignantes, sont activement impliquées dans l'identification et le retrait des enfants travailleurs et la prévention du travail des enfants par le biais de l'éducation. Le groupe local des exploitants forestiers a également apporté son soutien à cette communauté, en vue de l'abolition du travail des enfants, en étendant la portée de plusieurs mesures de soutien, notamment une aide financière, afin d'améliorer les services dans les villages. Il a également fait la promotion du dialogue social auprès des employeurs des communautés.

LEÇONS APPRISSES

Il est avantageux d'encourager la participation des associations de femmes, hommes, jeunes et enfants dès le début, en vue de susciter l'appropriation du mécanisme. Un soutien au comité pour l'identification des ressources potentielles au sein de la communauté permettra d'assurer la viabilité du projet.

La pratique citée plus haut est très utile en l'absence d'un système d'inspection du travail efficace et efficient, pour empêcher les enfants de s'engager dans le marché du travail, en particulier au sein de l'économie informelle.

CONDITIONS REQUISES

Dans les zones rurales du pays, il est particulièrement important que les membres de la communauté soient exposés aux problèmes relatifs aux droits des enfants, aux effets indésirables du travail des enfants et qu'ils aient une compréhension commune de l'importance de l'éducation. Il est indispensable de poursuivre les programmes d'éducation dans les villages. La promotion de la vigilance du travail des enfants est vitale dans le cadre global de la protection des enfants afin de susciter le soutien des différentes sociétés. Il est nécessaire de clarifier les critères du retrait et de la prévention du travail des enfants et les critères qui définissent un enfant travailleur.

RÉFÉRENCES

- Proceedings of training on community based child labour monitoring committee
- Sustainable elimination of child bonded labour project Phase-II
- Guidelines for child labour committees and format for information collection on children
- Case studies of CLMCs

CONTACT:

Raju Khanal, Assistant de projet principal, IPEC Nepalgunj, Népal (rajuk@ilo.org).

Uddhav Raj Poudyal, IPEC Kathmandu, Népal (uddhav@ilo.org).

Rural Access Development and Research (RADAR), Tribhuvannagar, Ghorahi, Dang (radardang@radarnepal.org).

Active Forum for Human Rights Awareness (AFHA), Nepalgunj, Banke (info.afha@gmail.com).

United Youth Community (UNYC) Nepal, Bardiya, Népal (unyc@wlink.com.np).

AASAMAN Nepal, Janakpurdham (aasamandhn@ntc.net.np).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipecc@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Lutte contre la pauvreté afin d'abolir le travail des enfants dans une situation d'après-crise (Pakistan)



Organisation
internationale
du Travail

Bonnes pratiques

CONTEXTE

Le tremblement de terre qui a dévasté le nord du Pakistan le 8 octobre 2005 a causé des dégâts considérables en termes de vies humaines et de moyens de subsistance. Il a endommagé ou détruit des maisons, des biens ménagers, des ressources agricoles, et entraîné de lourdes pertes dans les élevages de bétail ou de volaille. Les sources d'eau étaient bloquées, les canaux d'irrigation endommagés et les infrastructures publiques, telles que les routes, les hôpitaux et les écoles, se sont écroulées. Les marchés se sont effondrés et l'infrastructure du marché en a beaucoup souffert. Une chute très nette des revenus, accompagnée par une inflation des prix des matières premières, a mis les populations pauvres dans une situation de plus en plus désespérée.

Les nombreuses familles et les nombreux enfants touchés par le tremblement de terre sont devenus très vulnérables. Les enfants auparavant scolarisés se sont trouvés nombreux à être sans école, sans professeurs ou sans matériel scolaire. Cette destruction des établissements et des ressources scolaires, qui représentaient pour eux un abri sûr, a exposé ces enfants à des risques graves d'abus et d'exploitation, notamment aux pires formes de travail des enfants. La chute des revenus et la perte des moyens de subsistance ont eu de nombreuses conséquences sur les enfants, à court et à long terme. Parmi les foyers touchés par le tremblement de terre, beaucoup d'entre eux avaient déjà avant la catastrophe un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. La prévalence du travail des enfants a augmenté de 5 à 13 % après le tremblement de terre.

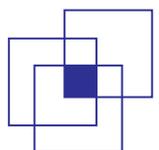
ACTION

Le Pakistan Earthquake Child Labour Response Project (PECLR) (Projet de mesures contre le travail des enfants suite au tremblement de terre) avait pour but d'offrir une instruction informelle aux enfants soumis aux pires formes de travail des enfants, et de lancer des programmes de formation professionnelle pour les mères des enfants travailleurs qui étudiaient dans les centres de réinsertion créés dans le cadre du projet. Il était important de doter les familles d'enfants travailleurs de compétences correspondant à la demande afin de permettre la reprise économique, et d'aboutir ainsi à l'abolition du travail des enfants. Les membres de la communauté et les familles des enfants travailleurs ont participé au choix des métiers pour lesquels ils étaient destinés à recevoir une formation.

Les familles, et tout particulièrement les mères et les enfants, ont reçu une formation dans la fabrication de vêtements, la broderie et la fabrication de vêtements sur mesure. Les stagiaires qui ont achevé avec succès leur formation ont reçu un certificat. Les formations ont été organisées par sept conseils syndicaux situés à tehsil Balakot (qui est la région dans laquelle le projet se déroule). Le choix des métiers s'est fait par le biais d'un processus de consultation auquel ont participé des membres du Comité de gestion des centres de réinsertion, ainsi que des membres des familles des enfants travailleurs.

RÉSULTATS

Un des groupes de stagiaires adultes a remporté un appel d'offre proposé par le Kaghan Memorial Trust (Fonds d'affectation spéciale Kaghan) et portant sur la confection des uniformes de ses étudiants. Le bureau du projet IPEC et l'agence d'exécution ont encouragé et facilité la candidature du groupe. Celui-ci a reçu une formation supplémentaire de trois mois délivrée par un instructeur spécialisé. Tous les membres du groupe étaient des mères d'enfants travailleurs, qui étudiaient dans les centres de réinsertion créés dans le cadre du





Marketable trades.

Projet PECLR. Au total, 125 familles ont été en rapport avec le Kaghan Memorial Trust, la Sehar Foundation (Fondation Sehar) et Badban. Lesdites organisations assuraient le fonctionnement de projets de microfinance dans les régions où le Projet PECLR se déroule.

En tant que tel, le fait remporter un appel d'offre est un bon exemple de durabilité. Pour encourager ce type de succès, l'accent a été mis sur la conversion des différents comités et des différents réseaux présents au niveau local en des organisations communautaires capables de concevoir des propositions de projets, solliciter des financements et exécuter leurs propres programmes. Le rôle de ces organisations communautaires au niveau de la communauté a pris beaucoup d'importance au

cours de ces dernières années. Il s'agit maintenant d'organes autonomes qui fonctionnent au niveau de la population dans le but de concevoir et d'exécuter des programmes en fonction des besoins locaux. Dans certaines régions, les Comités de gestion des centres de réinsertion sont très actifs et se sont montrés très intéressés dans la gestion de ces centres. Le projet vise au renforcement des centres de réinsertion par le biais d'activités de renforcement des capacités. Il a aussi pour but de préparer les centres à s'enregistrer par eux-mêmes en tant qu'organisations communautaires. Le Projet PECLR tente, avec l'aide des partenaires chargés de l'exécution, d'enregistrer ces centres en tant qu'organisations communautaires. Il est soutenu en cela par les départements des affaires sociales. Les participants au projet contacteront les départements des affaires sociales pour faciliter la procédure d'enregistrement.

LEÇONS APPRISES

La durabilité du projet est assurée par une campagne de mobilisation sociale solide. Etant donné l'urgence qu'il y a à exécuter les différentes composantes du projet prévues à la suite du tremblement de terre, peu de temps a été consacré aux composantes liées à la mobilisation sociale. L'intervention s'est faite sur un laps de temps très court. Il n'empêche que les résultats ont été très positifs. Il est proposé que, dans le cadre des interventions, un laps de temps et des ressources (tant humaines que financières) suffisants soient accordés afin d'obtenir les meilleurs résultats possible.

Le projet a débuté sous la forme de mesures d'urgence dans un climat et un terrain extrêmement difficiles, à des altitudes élevées de la chaîne de montagnes de l'Himalaya. Il était le seul projet s'attelant dans la région aux besoins des enfants travaillant. Il n'a pas été possible de coordonner les efforts déployés dans le cadre de ce projet avec d'autres interventions.

La population de la région ne disposait pas d'informations sur la façon de se procurer de l'aide des diverses sources possibles. La première étape consistait à repérer les familles ayant des enfants qui travaillent, puis de les intégrer dans un programme de formation professionnelle. Les évaluations effectuées après la formation ont révélé que les participants manquaient de connaissances sur la façon de se servir et de tirer profit des compétences qu'ils avaient acquises. Pour répondre à ce problème, les responsables du projet ont fait campagne auprès de différents filets de sécurité sociale, ainsi que d'institutions de microfinance travaillant dans la région, dans le but d'inclure dans leurs programmes des familles d'enfants travaillant. Les bénéficiaires du projet ont aussi eu droit à des sessions de sensibilisation sur les sources et les moyens disponibles pour rechercher un appui financier. Un manuel de ressources est actuellement en train d'être mis au point sur les ressources disponibles, les moyens d'obtenir une aide financière, ainsi que sur les modes de paiement et de remboursement.

CONTACT:

Sherin Khan, Spécialiste principal sur le travail des enfants, BIT New Delhi, Inde (khans@ilo.org).

Muhammad Saifullah Chaudhry, Coordinateur de programme, IPEC Pakistan (msaif@ilo.org).

Shahbaz Bokhari, Chargé de projet, IPEC Pakistan (bokhari@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipecc@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Bonnes pratiques en matière de collecte de données (BIT)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

L'IPEC, à travers son Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) apporte une assistance aux pays en matière de collecte, de documentation, de traitement et d'analyse des données pertinentes sur le travail des enfants. Toutefois, les données n'incluent pas d'informations spécifiques sur le travail forcé et la servitude des enfants. En 2005, le Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé du BIT (SAP-FL) a publié la première estimation globale du nombre de personnes en travail forcé. Sur le minimum estimé de 12,3 millions de victimes, entre 40 et 50 pour cent seraient des enfants et des jeunes en dessous de 18 ans. La préoccupation internationale croissante au sujet du travail forcé et de la traite d'êtres humains a conduit des États membres de l'OIT à travailler en étroite collaboration avec le BIT afin d'obtenir des informations fiables sur:

- L'étendue du travail forcé des enfants et des adultes au niveau national;
- Les différentes formes de travail forcé (notamment les mesures de coercition et les types d'exploitation);
- Le profil des victimes.

ACTION

La première étape a été le développement par le BIT d'indicateurs de traite aux fins de travail forcé en suivant la méthodologie Delphi. Cette méthodologie permet à chaque expert sélectionné d'exprimer son opinion sur ce qu'il/elle considère comme des indicateurs clés, et aussi de réagir à l'opinion des autres experts.

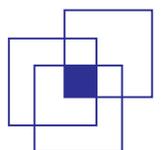
Cette recherche a été menée en 2008 dans le contexte d'un projet conjoint Commission européenne - BIT, sous la supervision d'un comité de pilotage composé d'experts de la Commission européenne, du Bureau International du Travail, de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), de l'Université de Tilburg, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

L'étape suivante a été l'identification par le BIT d'un certain nombre de pays intéressés pour tester la méthodologie et mener des enquêtes nationales. Dans chaque pays, une méthodologie a été développée pour adapter les indicateurs Delphi au contexte national. Des ateliers ont été organisés pour discuter de la recherche et des méthodes d'échantillonnage pouvant être utilisées. Dans chaque pays, Les enquêtes ont été mises en place en collaboration étroite avec le Bureau national de statistique.

RÉSULTATS

- Des ateliers nationaux ont été organisés en Moldavie, en Georgie, en Arménie, au Népal, au Niger, en Équateur, au Guatemala, au Bangladesh et au Paraguay, afin de mettre au point des jeux d'indicateurs sur le travail forcé.
- Des questionnaires et des méthodes d'échantillonnage ont été conçus en étroite collaboration avec les Bureaux nationaux de statistiques, et leurs équipes ont été formées à l'utilisation de la méthodologie.
- Les enquêtes suivantes ont été réalisées:
 - 3 enquêtes pour estimer le travail forcé parmi les travailleurs migrants;
 - 2 enquêtes pour estimer les formes traditionnelles de travail forcé à la fois des adultes et des enfants;

Bonnes pratiques



- 3 enquêtes pour estimer le travail forcé des enfants exclusivement;
- Des modules spécifiques ont été ajoutés à des enquêtes existantes afin d'estimer le travail forcé des enfants et/ou des adultes dans 3 pays.

DURABILITÉ

Il est particulièrement important d'impliquer les Bureaux nationaux de statistique afin de s'assurer de la durabilité. Le personnel des bureaux a été formé à l'utilisation de la méthodologie, avec le soutien de consultants nationaux. Le cas échéant, les commissions nationales (sur le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains) ont participé à tout le processus, notamment à la conception et au suivi de l'enquête. Au niveau national, les différentes parties prenantes ont été également impliquées dans le développement et l'utilisation des indicateurs nationaux de travail forcé. La collaboration étroite avec les décideurs gouvernementaux a été essentielle pour permettre l'acceptation des résultats et leur prise en compte dans l'élaboration de politiques.

LEÇONS APPRISSES

Dès le début, il était clair que le travail forcé est difficile à mesurer car il survient souvent à l'abri des regards. La plupart de victimes ne portent jamais plainte, soit parce qu'elles ne se reconnaissent pas en tant que victimes soit parce qu'elles n'ont pas accès à des organisations qui pourraient les aider. Nous avons appris qu'il était possible de faire une étude sur le travail forcé, notamment des enfants, en utilisant des méthodologies qui capturent l'information sur des indicateurs spécifiques. Il est essentiel de bien préparer le terrain, notamment en créant un consensus sur le jeu d'indicateurs et en définissant la population cible avec soin.

CONDITIONS REQUISES

Le plus important est de s'assurer d'avoir le soutien politique pour mener les enquêtes. Le travail forcé est un sujet sensible dans la plupart des pays. Il y a des écarts importants entre le nombre estimé de victimes du travail forcé et celles identifiées par les autorités d'application des lois. C'est pourquoi il est nécessaire d'impliquer toutes les parties prenantes lors de la conception de l'enquête afin de cibler les formes les plus prévalentes de travail forcé, de s'assurer de l'utilisation correcte des indicateurs et d'enquêter dans les zones pertinentes dans chaque pays. Il est également essentiel de travailler avec des statisticiens expérimentés, étant donné la nature complexe du sujet. Le renforcement des capacités des acteurs nationaux est une condition nécessaire au bon déroulement des enquêtes.

RÉFÉRENCES

- BIT; CE: *Operational indicators of trafficking in human beings: Results from a Delphi survey*. (Genève, BIT, 2009).
- SAP-FL: *Synthesis of findings of five national surveys on forced labour and trafficking 2007-2009* (à paraître en 2010).
- SAP-FL: *How to estimate forced labour at national level* (à paraître en 2010).
- IPEC: *Synthesis of eight surveys on forced labour of children* (à paraître en 2010).

CONTACT:

Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé (SAP-FL), OIT Genève
(forcedlabour@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipec - ipec@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Du travail pour les ex-enfants soldats (Rép. dém. du Congo et Burundi)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

Bien que les raisons pour lesquelles les enfants rejoignent les forces et les groupes armés soient nombreuses, les mauvaises conditions de vie sont de plus en plus reconnues comme étant au cœur du problème. Selon les témoignages des enfants, leur engagement dans l'armée est souvent considéré comme étant un moyen d'assurer leur survie immédiate et de gagner leur vie. Ceci montre clairement que pour assurer une prévention et une réintégration efficaces, il faut tenir compte des dimensions économiques du recrutement des enfants. Le travail, ou l'absence de travail, sont au cœur du problème de recrutement dans l'armée et de sa prévention. C'est de ce travail, ou de son absence, que dépendent le recrutement ou la libération des enfants dans les forces ou les groupes armés.

L'IPEC a mis en place des projets au Burundi et en République démocratique du Congo, destinés à aider des ex-enfants soldats et des enfants susceptibles d'être recrutés à accéder à un travail décent. L'autonomisation des enfants suivie d'un appui à l'emploi adapté, se sont révélés être une stratégie efficace pour garantir une intégration réussie et durable des enfants sur le marché du travail.

ACTION

Dans le cadre de ce projet, la première étape a consisté à procéder à une évaluation rapide destinée à identifier les emplois attractifs ainsi que les fournisseurs de service dans les localités où les enfants étaient réintégrés. Les enfants ont pu découvrir les métiers et les emplois existants grâce à des foires à l'emploi ou à des visites organisées de différents lieux de travail. On les a ensuite aidés à choisir un projet professionnel qui corresponde à leurs aspirations et à leurs capacités, dans le contexte de la réalité économique du moment. Le projet a assuré la formation professionnelle, et l'éducation de base des enfants afin d'accroître leurs chances de trouver un emploi.

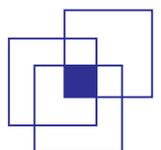
Les possibilités d'emploi rémunéré étant quasi inexistantes dans la zone d'intervention du projet, à cause de la guerre, les enfants ont été encouragés à créer leur propre entreprise, seuls ou en groupe. Le projet leur a fourni le matériel nécessaire, les a aidés à trouver et à louer un local approprié et les a aidés dans les procédures juridiques, réglementaires et administratives. Chaque fois que cela était possible, l'accès à des régimes de microassurance santé a été facilité, ce qui a permis d'améliorer la couverture santé des bénéficiaires. Les enfants ont pu bénéficier d'une formation en entrepreneuriat, basée sur le programme du BIT « Gérer mieux votre entreprise », et ont bénéficié d'éducation financière. Toutes les entreprises ont ouvert des livrets d'épargne auprès d'institutions de micro finance, dans lesquelles elles déposaient régulièrement leurs économies. Celles qui ont le mieux réussi ont eu accès à un microcrédit qui leur a permis de développer ou de diversifier leurs activités. Le plus important de tout est le fait que les enfants ont bénéficié d'un suivi régulier et à long terme de la part des agences d'exécution du projet.

Aux yeux de la communauté, le projet avait pour cible les enfants affectés par la guerre, sans aucune distinction (sauf à des fins de suivi interne) entre les ex-enfants soldats et les autres enfants vulnérables de la communauté. Tous ont reçu les mêmes services.

RÉSULTATS

La diversité des services offerts aux bénéficiaires a contribué à la création d'emplois productifs capables d'offrir un revenu correct ; la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale aux familles ; de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté pour les enfants de faire part de leurs préoccupations, de s'organiser et de prendre part aux décisions qui concernent leur vie; et l'égalité des chances et de traitement pour tous, garçons et filles –c'est-à-dire un travail décent. En aidant les ex-enfants soldats à devenir des membres productifs de leurs communautés, le projet a aussi contribué à leur réintégration sociale.

Bonnes pratiques





Murhula est un ex-enfant soldat de Bukavu, la capitale du Sud-Kivu, dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. Il a été libéré en 2001 alors qu'il était entre les mains des Mai Mai. Murhula a participé à une foire à l'emploi et à un tour guidé de différents ateliers, organisés dans le cadre du projet IPEC. Il a visité l'atelier d'un maître artisan, qui produit des guitares et a été attiré par ce travail. Murhula est devenu apprenti dans cet atelier et a appris à fabriquer des guitares aussi bien acoustiques qu'électriques. A la fin de son apprentissage, il est resté dans cet atelier, où il est aujourd'hui associé à l'artisan qui l'avait formé. Son activité est lucrative : il vend plusieurs guitares par semaine, en particulier aux chorales d'églises.

Cette approche inclusive s'est avérée être un moyen efficace d'atteindre les filles ex-soldats qui n'ont pas eu à dévoiler leur passé dans les forces/groupes armés et a aussi contribué à la réconciliation au sein de la communauté. Plusieurs coopératives employaient des ex-enfants soldats (provenant parfois de différentes factions) et d'autres enfants vulnérables, tous travaillant côte à côte.

DURABILITÉ

L'accès à un travail décent est essentiel aussi bien pour empêcher le recrutement que pour assurer une réintégration durable des ex-enfants soldats. L'IPEC a construit sur cette bonne pratique et, de manière plus générale sur l'expérience et les connaissances acquises grâce aux projets menés sur le terrain en faveur des enfants soldats. Il poursuit une stratégie pluridimensionnelle dont le but est d'améliorer partout dans le monde les composantes économiques des programmes de libération et de réintégration des enfants. Les éléments clés de cette bonne pratique ont été développés et rassemblés dans un cadre stratégique et un guide pratique (voir les références ci-dessous) qui servent de base à des formations menées au niveau national. La bonne pratique a également servi à l'élaboration et à la mise à jour de normes inter agences sur la réintégration des enfants et des jeunes sortis des forces et groupes armés.

LEÇONS APPRISSES

La réintégration économique des enfants est un processus long et complexe qui nécessite des fonds suffisants. Il convient d'en tenir compte dans la conception du projet. La période de suivi des entreprises créées ne devrait pas être de moins d'un an. L'agence d'exécution doit recruter et former le personnel sur le terrain qui soit capable de fournir un encadrement régulier et professionnel aux nouvelles entreprises.

Étant donné la nature des services fournis aux bénéficiaires, il est préférable de sélectionner des agences d'exécution qui soient spécialisées dans la formation professionnelle et/ou dans les services de développement de l'entreprise, et de les former ensuite sur la spécificité du groupe cible.

L'agence d'exécution doit gérer avec une attention toute particulière l'identification des possibilités d'emplois locaux ainsi que la phase de l'orientation professionnelle. C'est de celle-ci que dépend dans une large mesure le succès ou l'échec de la réintégration.

CONDITIONS REQUISES

La transposition de la bonne pratique à d'autres contextes repose sur la disponibilité des divers fournisseurs de services présents dans la zone du projet (institutions de micro finance, régimes de microassurance santé, fournisseurs de services de développement d'entreprise, etc.). La réalité de certains contextes d'après-guerre dans lesquels les enfants sont réintégrés en fixe les limites.

RÉFÉRENCES

- IPEC: *Prevention of child recruitment and reintegration of children associated with armed forces and groups. Strategic framework for addressing the economic gap* (Genebra, OIT, 2007) (www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=6965).
- IPEC: *How-to-guide on the economic reintegration of working age children associated with armed forces and groups* (Genebra, OIT, 2010).

CONTACT:

Sophie De Coninck, Spécialiste technique sur le travail des enfants et les conflits armés, IPEC Genève (deconinck@ilo.org).

Roger Nkambu, Assistant de programme, OIT Kinshasa (nkambu@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipec - ipec@ilo.org).

Copyright @ OIT - Genève Mai 2010.





Système d'observation et de suivi du travail des enfants (Tanzanie)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

Avant le début du projet de l'IPEC dans le district d'Urambo, (région de Tabora en Tanzanie), il n'y avait pas de système d'observation et suivi du travail des enfants (OSTE). Dans le cadre des activités initiales du projet en 2004, le système d'OSTE a été introduit dans le but d'identifier les victimes du travail des enfants et de leur fournir des services éducatifs. L'IPEC, en collaboration avec les partenaires tripartites, a créé une structure pour le suivi du travail des enfants en formant le premier comité local de vigilance du travail des enfants, le Sous-comité de district contre le travail des enfants, le Coordinateur de district contre le travail des enfants, le Coordinateur national contre le travail des enfants, et le Comité national intersectoriel de coordination, qui étaient représentés par des acteurs clés provenant de différents ministères.

ACTION

L'action s'est déroulée à la fois au niveau local et national. Au niveau local, les acteurs clés dans les Districts d'administration locale ont été mis au courant du système d'OSTE, des Collecteurs de données ont été formés et des indicateurs supplémentaires importants ont été identifiés en vue d'intégrer le système d'OSTE dans la base de données du gouvernement local.

Les membres du Comité local de vigilance (CLV) contre le travail des enfants dans le district d'Urambo ont été impliqués dans l'observation trimestrielle des exploitations de tabac en vue d'identifier les garçons et les filles impliqués dans le travail des enfants dans les plantations de tabac. Après identification, les enfants ont été retirés du travail par le comité de village, en collaboration avec les agences d'exécution et le conseil de district, et envoyés aux centres de formation professionnelle dans le District d'Urambo et dans la région de Tabora où ils ont reçu une formation sur des compétences appropriées. Des copies des documents contenant l'information sur les victimes du travail des enfants ont également été transmises au Bureau du coordinateur de district contre le travail des enfants pour information et analyse.

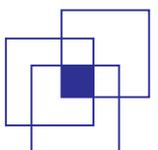
En ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action national (PAN), certains éléments de l'intégration sont en cours dans 16 des 128 districts à travers diverses interventions de lutte contre le travail des enfants. Ces éléments comprennent l'allocation de ressources pour les interventions de lutte contre le travail des enfants, la mise en place de systèmes de base de données axés sur la vulnérabilité afin d'incorporer le système d'OSTE dans les plans de développement, l'adoption de règlements municipaux portant sur l'élimination du travail des enfants et l'établissement de Sous-comités contre le travail des enfants ainsi que leur représentation dans les équipes de gestion du conseil.

RÉSULTATS

Le gouvernement et les parties prenantes ont élaboré et adopté un Plan d'action national (PAN) et un système d'observation et suivi du travail des enfants (OSTE) pour l'élimination des pires formes de travail des enfants qui exigent des efforts collectifs de la part des gouvernements, des organisations d'employeurs, des organisations de travailleurs et de la société civile, et qui exigent également que la participation au niveau de la communauté soit renforcée.

Actuellement, le district d'Urambo a entamé l'allocation budgétaire afin de soutenir l'accès des enfants vulnérables aux écoles secondaires et aux centres de formation professionnelle, même si des fonds supplémentaires se révèlent nécessaires.

Bonnes pratiques





Membre de Parlement, Hon. Samwel Sita, MP-Urambo East & Speaker regarde une bicyclette offerte par l'OIT à un leader du comité du village.



72 bicyclettes prêtes à être distribuées au comité du village dans le district de Urambo pour les programmes d'OSTE dans les villages.

DURABILITÉ

Le projet d'OSTE de l'IPEC s'est achevé et le Conseil de district d'Urambo a été prié d'étendre celui-ci à tous les quartiers, mais le district ne dispose pas de ressources suffisantes. Le système d'OSTE a également été mis à l'essai dans 16 autres districts par le biais du programme assorti de délais de l'IPEC et, selon des observations, semblent bien fonctionner.

Il y a un potentiel dans le pays pour une intégration rapide d'OSTE dans les institutions de gouvernance locale en raison de la poursuite du programme de réforme au niveau des gouvernements locaux. La décentralisation devient effective par le biais de la politique de « décentralisation par dévolution. » De 2008 à nos jours (2010), le gouvernement a fait des efforts délibérés afin d'accélérer le processus de décentralisation, ce qui rend nécessaire l'allocation de ressources pour appuyer le renforcement de capacités institutionnelles des gouvernements locaux en vue de leurs opérations.

En Tanzanie, l'élimination du travail des enfants est actuellement la troisième priorité du programme de travail décent pour le pays et figure également dans la Stratégie nationale pour la croissance et la réduction (MKUKUTA) ainsi que dans la Stratégie de réduction de la pauvreté (MKUZA). Toute initiative nationale future sera incluse dans le volet III et se déroulera au sein des structures gouvernementales et des processus déjà existants. Un appui technique viendra du bureau de l'OIT à Dar es-Salaam. Les contreparties principales pour le projet seront les Unités contre le travail des enfants du Ministère du travail sur le continent, ainsi que du Ministère du travail à Zanzibar. Les progrès concernant le projet seront communiqués au Comité national intersectoriel de coordination qui est l'organe du Gouvernement de coordination nationale contre le travail des enfants.

LEÇONS APPRISES

Certains des membres des comités locaux de vigilance (CLV) contre le travail des enfants ne participent pas très efficacement à la surveillance des activités de travail des enfants dans leurs zones respectives, car ils ne sont pas motivés. La demande d'éléments motivateurs est élevée dans certains des CLV. Ceci est un facteur déterminant pour la participation des CLV dans un système d'OSTE. Par conséquent, toute initiative future doit définir des moyens alternatifs afin de fournir les capacités nécessaires, la formation, les compétences, les outils et l'équipement pour la collecte de données en vue de l'intégration et l'extension des systèmes d'OSTE.

Le Coordinateur de district contre le travail des enfants était censé établir un Rapport de district devant être présenté au Coordinateur national contre le travail des enfants qui est basé au Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse. Le Rapport de pays semestriel devait ensuite être préparé pour le Comité national intersectoriel de coordination, ce qui aurait permis un suivi ultérieur, mais les rapports n'ont pas été soumis de façon régulière à cause de la mauvaise liaison entre le niveau de district et le niveau national.

Plusieurs composantes du PAN doivent encore être intégrées soit au niveau de district soit au niveau national. Par conséquent, les ministères du travail doivent de plus en plus intégrer le PAN dans les politiques des autres ministères et solliciter des allocations de ressources de différents ministères tels que le Ministère de l'éducation, le Ministère des collectivités locales et le Ministère des finances.

CONTACT:

Nestory Mloka, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse (nestorymloka@yahoo.co.uk).

Jacob Lisuma, Chargé national de programme, IPEC Tanzanie (lisuma@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipec - ipec@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Lutte contre le travail des enfants par le biais des programmes VIH/SIDA, avec un accent sur la protection sociale (Ouganda)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

La pandémie de VIH/SIDA ajoute une dimension nouvelle et tragique au problème du travail des enfants dans de nombreux pays du monde. Des millions d'enfants sont déjà orphelins d'un parent ou des deux du fait du VIH/SIDA et d'autres le seront à l'avenir. Le VIH et le travail des enfants sont mêlés dans un cercle vicieux : lorsqu'un parent est séropositif et en l'absence ou l'insuffisance du soutien de la famille étendue, les orphelins ou les enfants vivant avec les parents malades doivent quitter l'école pour s'en occuper, se marier précocement ou participer aux revenus du ménage pour se nourrir et nourrir leurs frères et sœurs ; ils succombent donc au travail des enfants. À cause du VIH, le nombre de ménages dirigés par des enfants ou des femmes et la migration des enfants vers les centres urbains ne cesse d'augmenter. Un nombre important de garçons et de filles touchés par le VIH entrent sur le marché du travail et courent alors, eux aussi, un risque élevé de contracter le virus en adoptant des comportements à risque.

Par conséquent, ces bonnes pratiques soulignent la manière dont le problème du travail des enfants peut être traité selon une perspective différente (VIH/SIDA) et pourquoi la protection sociale est un volet indispensable des mesures adaptées visant à abolir le travail des enfants lié au VIH/SIDA.

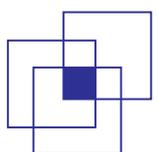
Le groupe cible était celui des enfants travailleurs et des enfants à risque (dont les familles sont touchées par le VIH), ainsi que les adultes des ménages.

La pratique a été mise en œuvre dans le cadre du projet pilote de l'IPEC de lutte contre le travail des enfants lié au VIH/SIDA en Ouganda et en Zambie entre 2005 et 2008.

ACTION

La protection sociale est indispensable pour aider les familles vulnérables, telles que celles touchées par le VIH/SIDA, à maintenir une qualité de vie minimale, assurer un revenu stable pour que leurs enfants puissent continuer à aller à l'école et satisfaire les besoins de santé et d'alimentation des bénéficiaires. La protection sociale englobe toutes les initiatives publiques et privées qui fournissent un revenu ou un transfert de consommation vers les pauvres pour les protéger contre les risques menaçant leurs conditions de vie et augmenter les droits, et élever le statut social des marginaux dans le but de réduire leur vulnérabilité économique et sociale. Le projet VIH de l'IPEC encourageait la protection sociale pour les groupes cibles, essentiellement par la promotion d'activités génératrices de revenus, de la création de systèmes d'épargne et d'orientation vers les agences de protection sociale existantes. Pour l'OIT, l'accès à la protection sociale signifie que les

Bonnes pratiques





Une grand-mère âgée avec les orphelins de ses enfants ; la fille debout à côté de sa grand-mère a 16 ans et suit un cours de confection ; sa grand-mère bénéficie des activités génératrices de revenus dans le cadre du projet.

personnes et les familles sont protégées face aux vulnérabilités et aux éventualités, qu'elles ont accès à des soins de santé et peuvent vivre leur vie et réaliser leur travail en toute sécurité. Les attentes de ce projet étaient les suivantes:

- Améliorer la capacité des enfants, des ménages et des communautés à faire face aux vulnérabilités et aux dangers du VIH/SIDA et du travail des enfants;
- Empêcher d'autres enfants de succomber au travail des enfants lié au VIH/SIDA, qui aggrave la pauvreté et les maintient dans le cercle vicieux de la vulnérabilité et de l'exploitation;
- Améliorer les niveaux de revenus des bénéficiaires afin qu'ils puissent satisfaire aux besoins essentiels du ménage;
- Garder les enfants à l'école et aider les enfants retirés du travail.

Le but de cette intervention est de traiter les vulnérabilités des enfants touchés par le travail des enfants lié au VIH/SIDA et leurs familles, par un renforcement des capacités et la promotion des liens et des réseaux au sein des communautés.

RÉSULTATS

Toutes les agences d'exécution ont d'abord réalisé un exercice de cartographie sociale des zones cibles pour connaître le niveau de vulnérabilité des communautés cibles. Cet exercice est nécessaire pour identifier les mesures et les systèmes de protection sociale existants dans des lieux donnés pouvant servir de lien pour les familles bénéficiaires. La cartographie a permis d'obtenir une liste de prestataires de services dans la région, notamment des prestataires de soins de santé, des institutions de microfinance et des institutions d'enseignement.

Elle a aussi identifié les diverses institutions de microcrédit et de banque à qui les bénéficiaires pourraient confier leurs économies et les partenaires susceptibles d'apporter leur aide pour la mise en œuvre du projet.

Les activités génératrices de revenus ont été proposées en fonction du degré de pauvreté des ménages dirigés par des enfants ou par des femmes. Les critères spécifiques qui ont permis d'identifier les bénéficiaires de ces activités ont été définis de concert avec les membres de la communauté et les comités communautaires de lutte contre le travail des enfants.

Les agences d'exécution ont rendu visite aux bénéficiaires sélectionnés à leur domicile, afin de vérifier le statut familial et d'évaluer leur aptitude à tirer profit du projet. Les familles sélectionnées devaient accepter de recevoir le don sous forme de services et de biens. Les bénéficiaires devaient aussi s'engager à se rendre aux réunions et aux formations définies par l'agence d'exécution. Les activités génératrices de revenus particulières à soutenir ont été identifiées en tenant compte de leur capacité à générer des revenus et de la capacité des ménages à réaliser les activités avec les ressources disponibles. Les bénéficiaires sélectionnés ont suivi une formation dans les domaines d'activités de base suivants pour pouvoir prétendre à des activités génératrices de revenus : création d'une activité,

amélioration de l'activité, gestion de l'activité, réalisation d'un plan d'activités, tenue des registres, compétences en techniques commerciales, esprit d'entreprise et mobilisation de l'épargne.

DURABILITÉ

Les expériences du projet d'application des mesures de protection sociale relatives aux systèmes d'activités génératrices de revenus et d'économies sont très positives et fournissent des exemples pour une utilisation élargie avec des groupes vulnérables, notamment ceux touchés par le VIH/SIDA. En particulier, les programmes nationaux tels que le programme « Prospérité pour tous » du gouvernement pourraient tirer profit des approches et processus du projet. La pratique aborde les causes du travail des enfants par la réduction de la pauvreté, en élevant les revenus du ménage et en proposant un ensemble complet de services et de mesures de protection sociale aux bénéficiaires. Les femmes s'impliquent activement, car elles en sont les principales bénéficiaires, étant donné que les ménages dirigés par les femmes (y compris ceux dirigés par les grand-mères) font généralement partie des familles les plus pauvres touchées par le VIH. Les interventions sont viables du fait que les parents y trouvent un revenu et sont orientés vers des structures qui leur fournissent ces services et revenus à long terme.

LEÇONS APPRISSES

- Les bénéficiaires des activités génératrices de revenus déjà en activité s'en sortent mieux que ceux qui démarrent une activité pour la première fois. Les contributions des activités génératrices de revenus sont limitées et elles profitent à ceux qui ont besoin d'étendre leur assise financière.
- Les grands-parents très âgés sont confrontés à de gros problèmes, car on leur demande de réaliser des activités alors qu'ils sont déjà fragiles et ont besoin eux-mêmes de soins.
- Les soignants âgés devraient plutôt bénéficier de l'aide sociale ou de transferts d'argent plutôt qu'être impliqués dans des activités génératrices de revenus.
- Les femmes s'en sortent généralement mieux que les hommes.
- La réalisation d'études de marché avant la mise en place d'activités génératrices de revenus augmente leur taux de réussite.

Soignante et bénéficiaire des activités génératrices de revenus

Salomé est soignante et bénéficie des activités génératrices de revenus. Elle est veuve et a 3 enfants à charge. Elle s'occupe également des 9 orphelins de son frère et de sa grand-mère. Elle vit dans le quartier de Chawama, à Lusaka, avec ses 3 enfants et la fille de son frère décédé. Ses enfants vont à l'école et sa nièce suit une formation professionnelle proposée dans le cadre du projet pour la jeunesse de Chawama. Ses 8 neveux vivent avec leur arrière grand-mère à Kapiri Mposhi étant donné que Salomé ne peut pas tous les héberger à Lusaka. Avant de mourir, son frère l'a priée de ne pas laisser sa fille rester à Kapiri Mposhi, car il avait peur qu'elle ne finisse par succomber à l'exploitation sexuelle commerciale, très répandue dans cette région. Avant de bénéficier de l'aide des activités génératrices de revenus, Salomé travaillait déjà à tricoter des pulls d'uniformes scolaires, avec un très petit capital et des bénéfices médiocres. Par le biais de l'agence d'exécution, elle a reçu une formation de base en planification commerciale, tenue de registres, marketing, esprit d'entreprise, épargne et mobilisation. De plus, l'agence d'exécution a apporté une contribution à l'activité de tricot et les bénéfices et économies de Salomé ont augmenté. Elle est en mesure de satisfaire les besoins essentiels de sa famille à Lusaka et d'apporter un soutien financier et matériel pour sa grand-mère et ses neveux à Kapiri Mposhi. Cela la rassure.

“ L'une des premières causes du travail des enfants est la pauvreté, et la seule manière de l'abolir est d'améliorer les conditions de vie. ”

Citation d'une personne interviewée.

- Un bon suivi des tendances du marché et une réaction adaptée sont indispensables pour la croissance des activités génératrices de revenus.
- Des visites d'échange auprès de modèles de réussite d'activités génératrices de revenus permettent de motiver les acteurs et d'augmenter les opportunités d'apprentissage.
- La formation à la gestion des activités génératrices de revenus ne se fait pas en un jour, elle doit être permanente et s'accompagner d'un suivi par le personnel technique.

CONDITIONS REQUISES

- Exercice de cartographie sociale pour identifier les mesures et les systèmes de protection sociale existants dans des lieux donnés;
- Critères spécifiques définis de concert avec les membres de la communauté pour identifier les ménages devant bénéficier des activités génératrices de revenus;
- Suivi et soutien permanents des agences d'exécution;
- Les activités génératrices de revenus doivent être initiées par les personnes;
- Marché pour les biens et les services;
- Engagement et ouverture de la communauté envers le projet;
- Directives de supervision adaptées sur place (par exemple, qui est responsable, comptes bancaires, signataire).

RÉFÉRENCES

- IPEC: *Enhancing social protection to alleviate HIV/AIDS-induced child labour: Experiences from Uganda*. Paper No. 11 of the HIV/AIDS induced child labour series. (Kampala, BIT, 2007).
- IPEC: *Emerging good practices of the community based models in Uganda and Zambia*. Paper No. 12 of the HIV/AIDS induced child labour series. (Kampala, BIT, 2008).
- *Final evaluation report of the HIV/AIDS induced child labour project* (Kampala, BIT, 2008).
- *ILO/IPEC HIV/AIDS-induced child labour Project in Uganda*, documentaire de 22 minutes. (Kampala, BIT, 2008).

CONTACT:

Akky de Kort, Chef technique principal, IPEC Ouganda (akky@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipecc@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Organisation
internationale
du Travail

Renforcer la démarche pour arrêter la traite des enfants: Les comités locaux de vigilance (Afrique de l'Ouest)

CONTEXTE

La traite des enfants représente l'une des pires formes d'exploitation et de violation des droits des enfants en Afrique de l'Ouest. Par exemple, pendant des années, deux régions du Mali ont été une source importante d'enfants victimes de traite pour le travail agricole sur les plantations de cacao et l'huile de palme et pour travailler dans les mines en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Kolondiéba (Mali) est situé à 65 km au nord de la frontière entre le Mali et la Côte d'Ivoire et à moins de 200 kilomètres de Burkina Faso à l'est. La ville de Koutiala, également proche de la frontière du Burkina Faso, se situe sur la route principale nord-sud menant à la Côte d'Ivoire. Les filles sont victimes de la traite dans les villes au Mali, en Côte d'Ivoire et en Guinée pour servir comme domestiques, porteuses dans les marchés et commerçantes ambulantes. Elles sont souvent exploitées sexuellement. Une pratique courante pour les trafiquants jusqu'ici consiste à approcher les enfants ou leurs parents dans la région et les inciter à voyager vers le Sud en leur promettant des salaires stables et une vie meilleure.

Depuis le mois de juillet 2001, neuf pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Mali, Nigeria et Togo) ont uni leurs efforts à travers le projet pour combattre la traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'ouest et du centre (LUTRENA), un projet du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'Organisation Internationale du Travail.

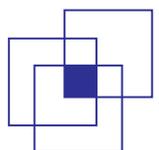
Bien que le problème de la traite des enfants ait été remarqué et abordé au plus haut niveau gouvernemental, le défi était de l'arrêter à sa source. L'une des stratégies les plus importantes de LUTRENA a donc été la création de comités locaux de vigilance (CLV).

ACTION

Les comités locaux de vigilance (CLV) sont composés de bénévoles de la collectivité. Leur rôle principal est de mobiliser la communauté à prendre des mesures contre la traite, de surveiller le bien-être des enfants et le comportement des migrants, d'identifier et d'intercepter les enfants à risque de devenir victimes de la traite et de coordonner l'offre de services d'assistance directe aux enfants dans le besoin. Les CLV sont une structure efficace et appropriée pour lutter contre la traite par le fait qu'ils travaillent avec les enfants les plus à risque d'être victimes de la traite ainsi qu'avec leurs familles. Ces groupes de surveillance, composés de citoyens et de fonctionnaires, se trouvent au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, et au Togo.

Les CLV jouent un rôle primordial dans la prévention de la traite, l'identification et le suivi des trafiquants et le rapatriement des enfants victimes de traite. En tant que bénévoles, ils surveillent les frontières et le contrôle des mouvements transfrontaliers des enfants. Les stratégies utilisées par les CLV comprennent:

Bonnes pratiques



1. **La surveillance à base communautaire des enfants:** Les CLV suivent la circulation des enfants, tiennent des registres, et signalent aux autorités les cas possibles de commerce d'enfants ou de traite des enfants. Ils le font par le biais de:
 - l'identification et l'interception des victimes de la traite des enfants;
 - l'accompagnement des familles;
 - la réintégration des victimes de la traite;
 - l'identification et l'interaction avec les auteurs de la traite des enfants.
2. **Présence institutionnelle:** Badges, bicyclettes, T-shirts, et autres moyens d'identification alertent les trafiquants de la présence des CLV et renforcent la confiance parmi les habitants du village.
3. **Événements publics d'information:** Les CLV tiennent régulièrement à l'échelle communautaire des séances de sensibilisation où sont présentés des vidéos et où des discussions sont tenues pour expliquer la traite, l'exploitation des enfants, et les nouvelles lois anti-traite dans leur pays.

RÉSULTATS

Pour freiner la migration dangereuse des travailleurs n'ayant pas atteint l'âge légal pour travailler, le projet LUTRENA a sélectionné des ONG spécialisées dans la protection de l'enfance et le développement communautaire pour organiser les CLV. On demande des ces ONG qu'elles aient une expérience éprouvée et de longue date dans la zone ciblée. Aujourd'hui, 26 CLV avec 222 membres sont situés stratégiquement dans les communautés autour de Kolondiéba et Koutiala. Après une formation intensive et continue, ces comités ont joué un rôle prépondérant dans l'organisation d'activités qui maintiennent les enfants dans leurs foyers et dans leurs villages. Depuis 2005 ils ont rapatrié 430 enfants et plus de 3.500 enfants ont été re-scolarisés dans des établissements publics ou dans des centres de formation professionnelle après avoir été enlevés à leurs foyers pour des travaux d'exploitation. Le comité a travaillé avec les conseils scolaires, les enseignants, les journalistes, les associations de parents / enseignants et les responsables gouvernementaux pour surveiller les enfants et tenter de fournir des options qui ont un sens pour eux et leurs familles. En mettant les familles dans le besoin en contact avec les ONG, le CLV a aidé plus d'un millier de familles à accéder à une assistance afin de pouvoir démarrer de petites entreprises génératrices de revenus.

Grâce aux efforts de la CLV et de l'agence d'exécution Jekataanie de LUTRENA, 250 enfants recrutés frauduleusement et destinés à travailler dans des plantations en Côte d'Ivoire ont été interceptés et intégrés dans la formation professionnelle. Cette formation a été organisée avec un maître artisan grâce aux efforts déployés par le comité local. L'enseignant reçoit une allocation et les enfants reçoivent une formation en soudage, mécanique, agriculture, teinture des textiles, confection et couture ou maraîchage.

DURABILITÉ

Suite à la création et à la présence des CLV, des mesures innovatrices, axées sur les résultats ont été prises en vue de créer des programmes durables de lutte contre la traite dans des communautés à risque. Au Ghana, la loi sur la traite des êtres humains de 2005 prévoit un fonds spécial pour soutenir la formation des personnes liées à des



Membres d'un comité local de vigilance de la région de Tamale au Ghana.

ÉTAPES POUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ LOCAL DE VIGILANCE

1. *Rencontre avec les autorités gouvernementales*

Initialement, l'agence d'exécution doit expliquer le programme aux autorités locales (préfet et sous-préfet) de la région et du département, aux maires, aux chefs de la gendarmerie, à la police et aux agents de douane, et aux autres agents gouvernementaux tels que les travailleurs sociaux et les enseignants. Les associations de jeunesse ont également été approchées.

2. *Recevoir la bénédiction du chef traditionnel*

Le chef traditionnel est le gardien d'un village. En Afrique de l'Ouest, la bénédiction du chef traditionnel est un facteur déterminant dans la réussite de la plupart des projets dans les villages. L'agence d'exécution doit approcher le chef, et avoir des réunions explicatives avec lui, les aînés et les autres résidents influents sur les questions entourant l'exploitation du travail des enfants.

3. *Lancer une campagne de sensibilisation en utilisant la publicité, des programmes de formation, et travailler avec la presse*

L'agence d'exécution commence par la pose d'affiches qui illustrent des enfants qui sont recrutés pour des travaux d'exploitation dans les villages cibles où les populations sont en grande partie analphabètes. Pour encourager les enfants à rester à l'école, ils impriment un logo qui illustre la lutte contre la traite sur des sacs d'école et sur des T-shirts, et les distribuent avec des brochures de poche sur la traite des enfants aux enfants qui sont à risque dans les villages ciblés. Ensuite, les membres de la presse, les chefs des organisations de jeunesse et les dirigeants des syndicats des transports dans la région reçoivent une formation similaire sur la traite des enfants et ses conséquences, en mettant l'accent sur les facteurs économiques, sociaux et géographiques qui font que le phénomène soit aussi répandu dans la région.

4. *Offrir une formation intensive aux membres du comité*

Un module de formation conçu par l'agence d'exécution avec l'assistance technique de LUTRENA a d'abord été donné aux membres de l'équipe du CLV, qui étaient chargés de l'éducation de leurs propres populations. Le module met l'accent sur plusieurs thèmes dont: les fonctions et responsabilités d'un membre du comité de vigilance, des questions concernant la protection et la traite des enfants telles que les besoins fondamentaux des enfants, l'importance de l'éducation, le travail des enfants, le recrutement et le déplacement; les dangers et les risques d'exploitation des enfants. Il introduit également le cadre juridique pour la lutte contre la traite des enfants dans le pays. À la fin des programmes de formation, les participants connaissent bien les grands enjeux liés à la traite des enfants, et comprennent comment ces questions s'appliquent à leur situation locale. Un suivi de la formation pour les membres de l'équipe du CLV leur donne des aptitudes à la communication et des méthodes d'animation pour ces jeunes animateurs, qui font face au défi de sensibiliser leurs communautés afin de les mobiliser. Après avoir reçu la formation, le comité élabore un plan de travail détaillé. En accord avec ce plan, ils organisent des programmes réguliers avec des films et des débats dans leurs villes et villages.

Ils expliquent leur but, en demandant que les personnes entrent en contact avec eux s'ils ont connaissance de personnes qui arrivent dans le village pour recruter des enfants travailleurs.

5. *L'adhésion au comité de vigilance local*

En règle générale, le CLV est composé d'un cabinet avec des agents (président, secrétaire général ou vice-président, trésorier) et quatre ou cinq autres membres actifs, qui représentent souvent un groupe de femmes et une association de jeunes. Il y a également des représentants de la communauté étrangère de migrants et deux ou trois membres honoraires. Les membres actifs se réunissent régulièrement pour discuter et planifier des stratégies, travaillant souvent avec les agences d'exécution qui ont contribué à les établir. Au-delà de leurs réunions régulières, ils se réunissent lorsque des situations d'urgence exigent le traitement et l'encadrement d'un enfant qui a été intercepté ou sauvé de la traite. Bien que les CLV partagent des objectifs communs dans tous les pays LUTRENA, leur structure est unique à leur milieu. En travaillant avec les agences d'exécution, LUTRENA s'assure que la structure est sensible à la culture locale.

6. *Insignes, livres et bicyclettes - un symbole de l'autonomisation de la communauté*

Avec l'approbation, voire même l'encouragement du gouvernement, LUTRENA a délivré des insignes d'identification aux membres des CLV au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo. Protégé par un boîtier en plastique de protection, les insignes diffèrent quelque peu de pays en pays. Dans la plupart des pays LUTRENA, les CLV reçoivent une ou deux bicyclettes. Les bicyclettes sont considérées comme une forme de transport appropriée. Elles peuvent être stockées facilement, ont besoin d'un minimum d'entretien et ne nécessitent pas de carburant. On les utilise pour circuler dans le village pour distribuer des matériels et des messages aux autres membres, ou pour assurer le transport d'un membre qui fait une présentation concernant la lutte contre la traite, par exemple.

7. *Tenue des dossiers*

Tous les CLV sont consciencieux en ce qui concerne la tenue des dossiers, sachant que les informations qu'ils enregistrent fournissent des informations sur l'incidence de la traite de leurs enfants. Dans toute la région, les CLV recueillent les mêmes informations minimales sur un enfant qui est retiré, en utilisant des registres et des formulaires. Les formulaires comprennent des indications sur l'enfant ainsi qu'une photo si possible. Les données recueillies ont été très utiles afin de comprendre ce qui place un enfant dans une situation précaire – parents divorcés, décès ou abandon par un ou les deux parents, la position en tant qu'aîné (ou le plus jeune) d'une nombreuse fratrie, parents analphabètes, par exemple. Le niveau de l'école de l'enfant est enregistré, ainsi que l'expérience de la traite, y compris le nom des adultes impliqués, s'il est connu. Enfin, les CLV enregistrent les détails de suivi – les besoins et les aspirations de l'enfant ainsi que le nom du programme par lequel l'enfant a été réadapté.

Travailler avec les comités locaux de vigilance en Côte d'Ivoire

Bien que le pays soit une destination importante dans la traite des enfants, la Côte d'Ivoire a également de graves problèmes de traite interne et transfrontalière. Les jeunes dans les villages ruraux deviennent la proie de la même promesse que leurs pairs au nord au Mali et au Burkina Faso. Ils sont amenés à monter dans des pirogues branlantes en bois qui se dirigent vers les plantations de la Côte d'Ivoire, ou de l'autre côté de la frontière au Ghana. La traite est liée à la guerre civile mais également à la pauvreté, l'analphabétisme et l'ignorance. Souvent, les parents qui croient suivre une longue tradition ou qui ont été convaincus qu'ils agissent dans l'intérêt de leur propre économie ou pour le bien-être de l'enfant, contribuent à la traite des enfants dans le pays. Dans les départements côtiers de San Pedro, Grand-Bassam et Aboisso (considéré comme une passerelle vers le Ghana), les enfants quittent leurs villages ruraux pour chercher du travail, de l'argent et des nouvelles sensations. Répondant aux promesses des recruteurs des villes importantes de la Côte d'Ivoire, ainsi que celles du Nigeria et du Ghana, les jeunes hommes et femmes acceptent de s'y rendre, pour constater par la suite une réalité différente et précaire à laquelle ils ne peuvent pas facilement se soustraire. LUTRENA a sélectionné l'ONG African Emergency Assistance (ASA) (aide d'urgence africaine) en tant qu'agence d'exécution pour orienter les activités qui se déroulent dans le sud et le sud-ouest du pays, où un grand nombre d'enfants sont chaque année victimes de la traite interne ou à travers les frontières. Depuis 2001, ASA utilise une approche pratique et adaptée à la culture pour lutter contre la traite des enfants en établissant des CLV en Côte d'Ivoire et en travaillant avec eux.

opérations de secours. En Côte d'Ivoire, le gouvernement local a fait preuve d'empressement pour soutenir les travaux des CLV au meilleur de sa capacité. Dans les régions sud et sud-ouest du Mali, au moins deux maires ont inscrit à leur budget des mesures pour la lutte contre la traite des enfants ainsi que des activités pour la récupération et la réhabilitation des enfants.

CONDITIONS REQUISES

Alors que les CLV semblent être des unités indépendantes et autonomes, ils sont liés au cadre institutionnel national de lutte contre la traite et l'exploitation des enfants. Le lien doit être un processus continu et consister en un échange bidirectionnel d'information. Bien que des documents administratifs existent qui décrivent le but et la mission des CLV et à qui ils doivent rendre compte, il est important de noter qu'afin de soutenir leurs efforts, les CLV ont besoin de reconnaissance publique pour le travail qu'ils effectuent, tant dans la communauté qu'au niveau national. Les efforts des CLV sauvent la vie des enfants dans leurs communautés, mais il faut reconnaître qu'ils contribuent également à l'avenir social et économique ainsi qu'à la stabilité politique de leur pays.

RÉFÉRENCES

- *Documentation des réalisations, des bonnes pratiques et des leçons apprises relatives aux Comités locaux de vigilance de lutte contre la traite des enfants au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo (2007).*

CONTACT:

Projet LUTRENA de l'IPEC, Bureau régional du BIT à Dakar (lutrena@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipecc@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Les communautés locales et le secteur privé unissent leurs forces pour s'attaquer au travail des enfants (Zambie)



Organisation internationale du Travail

CONTEXTE

Le district de Livingstone a un des taux les plus élevés de prévalence du VIH en Zambie (estimé à 31,5 pour cent). Les enfants sont ceux qui sont les plus touchés par le VIH et le sida. De nombreux enfants sont livrés à eux-mêmes, souvent à cause de la mort de leurs parents causé par le sida. L'une des conséquences majeures qui en résulte c'est que les enfants sont contraints au travail forcé au lieu d'aller à l'école. Il a également été observé que les familles élargies peuvent être submergées par le nombre d'orphelins dont elles doivent s'occuper. Tous ces facteurs augmentent le niveau de pauvreté général dans les communautés locales, et augmentent en même temps la difficulté de briser le cycle de la pauvreté et le VIH/sida.

Dans ce contexte, le projet anglican Livingstone pour l'enfance (Livingstone Anglican Children's Project (LACP)) a lancé un programme d'action de lutte contre le travail des enfants en Novembre 2009 et, à cette fin, a commencé à renforcer les structures des districts, communautés et projets. Cela a eu pour effet d'augmenter la participation des communautés dans le programme. LACP a également lancé des initiatives innovatrices pour venir en aide aux personnes qui s'occupent de personnes malades ou qui sont dans le besoin grâce à des partenariats privés, et par l'introduction de compétences de conduite en tant que nouveau domaine de formation pour les enfants retirés du travail.

ACTION

Conscient du fait qu'aucun programme communautaire ne peut réussir sans la participation des membres de la communauté, LACP a renforcé sa propre structure et a créé et encouragé le développement de comités communautaires contre le travail des enfants. Après la mise en place des structures, une formation a été réalisée afin de les soutenir dans leur rôle.

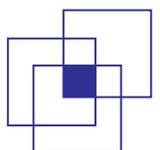
Pendant les sessions de formation, les participants ont discuté de la meilleure façon d'économiser des ressources afin de maintenir le programme. Les bénéficiaires sont tombés d'accord sur l'idée de déposer de l'argent à la banque d'une façon régulière, et en quittant la session de formation, sont tous rentrés chez eux à pied afin d'utiliser leur allocation de transport pour ouvrir des comptes bancaires.

LACP a approché une banque locale afin de demander que les bénéficiaires adultes du programme puissent accéder à une facilité spéciale d'épargne. Une lettre a également été envoyée à la banque pour l'informer sur la vision du groupe en expliquant que les services financiers courants de la banque étaient inaccessibles aux petites entreprises. Grâce à des discussions ayant trait à la responsabilité sociale des entreprises et par voie de négociation considérée comme louable, un accord a été conclu pour établir un plan d'épargne en faveur des bénéficiaires cibles du groupe responsable des activités génératrices de revenus.

RÉSULTATS

Les structures qui ont été créées ainsi que celles qui ont été renforcées ont favorisé la participation des communautés dans le programme, et à travers elles, le message de l'importance de l'éducation des enfants a été répandu à travers les communautés. Les collectivités locales ainsi touchées ont participé activement aux activités du programme ; elles ont été impliquées dans l'identification des bénéficiaires, ont conduit des programmes de sensibilisation de la communauté, et ont participé de façon continue aux réunions de mise à jour du programme.

Bonnes pratiques



Un produit financier adéquat a également été créé en faveur des bénéficiaires du programme. En ce qui concerne tous les comptes ouverts par l'intermédiaire de LACP les banques ont accepté d'établir des comptes d'épargne sans frais de registre, et de payer pour les photos qui sont normalement requises. Le plan d'épargne auprès d'une banque locale est une mesure innovatrice pour soutenir les moyens de subsistance des familles et des communautés.

DURABILITÉ

Si l'on considère la participation et l'engagement des communautés locales et des autorités locales, il est évident qu'il y a eu appropriation du processus et qu'il existe un intérêt quant aux avantages portant sur le long terme pour les bénéficiaires. L'occasion ainsi explorée avec le secteur privé, à savoir la banque, de soutenir indirectement l'éducation et le bien-être des enfants est louable. C'est une intervention importante tant pour la prévention du travail des enfants que pour le retrait des enfants du travail, ainsi qu'un bon exemple de collaboration avec les institutions locales pour appuyer les programmes de lutte contre le travail des enfants. Considérant le défi de maintenir un appui à l'éducation des enfants sans aide extérieure, le plan d'épargne a représenté un développement significatif qui va contribuer de façon marquante à la durabilité du projet et au soutien de l'éducation des enfants après la fin du programme d'action.

LEÇONS APPRISES

Une réelle participation des communautés locales est toujours importante, et ceci, non seulement quand il s'agit d'un événement particulier lié à un programme. Ainsi, les communautés elles-mêmes font partie intégrante du programme, et c'est plus facile pour elles de poursuivre l'initiative après que l'aide extérieure ait été retirée. Sont particulièrement utiles les comités de district et les comités communautaires qui luttent contre le travail des enfants et qui font de leurs membres des leaders dans le processus d'intervention.

Avoir des compétences en négociation est essentiel lorsqu'il s'agit de faire face au monde des affaires. Les partenaires du secteur privé tiennent à voir comment ils peuvent tirer bénéfice de l'entreprise en question, de même comment ils répondent aux besoins de la communauté. Tant la communauté locale que le secteur privé voudraient connaître les objectifs de ce qui est entrepris et savoir qu'ils sont clairs et réalistes afin qu'ils puissent soutenir l'initiative. Des idées avancées sans objectifs clairement définis ne sont pas facilement prises en charge.

CONDITIONS REQUISES

Il doit y avoir une large consultation avec les communautés participantes et il faut faire un effort pour les impliquer dès le stade de la planification des programmes. Si vous prenez des décisions qui vont affecter des gens ou si vous avez besoin de leur apport et de leur participation, ils devraient être impliqués tant dans le processus que dans la prise de décision. De cette manière, une collaboration peut être créée ou renforcée afin d'assurer une appropriation des initiatives et des résultats durables. Impliquer les personnes qui ressentent de la passion par rapport aux buts et objectifs peut contribuer de manière importante à ce que le projet soit réussi et durable. Les parties prenantes doivent se rendre compte que ce que vous voulez atteindre est significatif.

Le partage d'informations avec les principaux partenaires est une autre stratégie importante. Cela crée une meilleure compréhension de la question du travail des enfants. Cela contribue également à l'identification des moyens d'intervention, qui facilitent la mobilisation des ressources et l'élargissement des partenariats. Les entreprises du secteur privé doivent comprendre à la fois les effets positifs (augmentation de la croissance économique et affaires futures) et négatifs (dégradation de leur image de marque, le danger d'une société inculte) qui pourraient être engendrés par le soutien d'une telle initiative.

Développer de bonnes relations avec le secteur privé est essentiel (dans le cas de LACP, le fait d'avoir un compte à la même banque a ouvert la porte à la création d'un plan d'épargne pour les bénéficiaires).

Une bonne réputation est clé lorsque l'on travaille avec les communautés défavorisées. Les communautés ont parfois l'impression que les organisations font des promesses qui ne se matérialisent pas et, par conséquent, se méfient des personnes venant de l'extérieur de la communauté. LACP a développé de bonnes structures communautaires et la communauté peut être fière d'une série d'interventions réussies.

CONTACT:

Mukatimui Chabala, Coordinateur national de projet, IPEC Zambie (chabala@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipecc@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.





Bonnes pratiques en matière de collecte de données (BIT)



Organisation
internationale
du Travail

CONTEXTE

L'IPEC, à travers son Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) apporte une assistance aux pays en matière de collecte, de documentation, de traitement et d'analyse des données pertinentes sur le travail des enfants. Toutefois, les données n'incluent pas d'informations spécifiques sur le travail forcé et la servitude des enfants. En 2005, le Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé du BIT (SAP-FL) a publié la première estimation globale du nombre de personnes en travail forcé. Sur le minimum estimé de 12,3 millions de victimes, entre 40 et 50 pour cent seraient des enfants et des jeunes en dessous de 18 ans. La préoccupation internationale croissante au sujet du travail forcé et de la traite d'êtres humains a conduit des États membres de l'OIT à travailler en étroite collaboration avec le BIT afin d'obtenir des informations fiables sur:

- L'étendue du travail forcé des enfants et des adultes au niveau national;
- Les différentes formes de travail forcé (notamment les mesures de coercition et les types d'exploitation);
- Le profil des victimes.

ACTION

La première étape a été le développement par le BIT d'indicateurs de traite aux fins de travail forcé en suivant la méthodologie Delphi. Cette méthodologie permet à chaque expert sélectionné d'exprimer son opinion sur ce qu'il/elle considère comme des indicateurs clés, et aussi de réagir à l'opinion des autres experts.

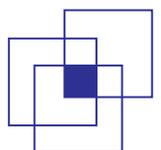
Cette recherche a été menée en 2008 dans le contexte d'un projet conjoint Commission européenne - BIT, sous la supervision d'un comité de pilotage composé d'experts de la Commission européenne, du Bureau International du Travail, de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), de l'Université de Tilburg, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

L'étape suivante a été l'identification par le BIT d'un certain nombre de pays intéressés pour tester la méthodologie et mener des enquêtes nationales. Dans chaque pays, une méthodologie a été développée pour adapter les indicateurs Delphi au contexte national. Des ateliers ont été organisés pour discuter de la recherche et des méthodes d'échantillonnage pouvant être utilisées. Dans chaque pays, Les enquêtes ont été mises en place en collaboration étroite avec le Bureau national de statistique.

RÉSULTATS

- Des ateliers nationaux ont été organisés en Moldavie, en Georgie, en Arménie, au Népal, au Niger, en Équateur, au Guatemala, au Bangladesh et au Paraguay, afin de mettre au point des jeux d'indicateurs sur le travail forcé.
- Des questionnaires et des méthodes d'échantillonnage ont été conçus en étroite collaboration avec les Bureaux nationaux de statistiques, et leurs équipes ont été formées à l'utilisation de la méthodologie.
- Les enquêtes suivantes ont été réalisées:
 - 3 enquêtes pour estimer le travail forcé parmi les travailleurs migrants;
 - 2 enquêtes pour estimer les formes traditionnelles de travail forcé à la fois des adultes et des enfants;

Bonnes pratiques



- 3 enquêtes pour estimer le travail forcé des enfants exclusivement;
- Des modules spécifiques ont été ajoutés à des enquêtes existantes afin d'estimer le travail forcé des enfants et/ou des adultes dans 3 pays.

DURABILITÉ

Il est particulièrement important d'impliquer les Bureaux nationaux de statistique afin de s'assurer de la durabilité. Le personnel des bureaux a été formé à l'utilisation de la méthodologie, avec le soutien de consultants nationaux. Le cas échéant, les commissions nationales (sur le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains) ont participé à tout le processus, notamment à la conception et au suivi de l'enquête. Au niveau national, les différentes parties prenantes ont été également impliquées dans le développement et l'utilisation des indicateurs nationaux de travail forcé. La collaboration étroite avec les décideurs gouvernementaux a été essentielle pour permettre l'acceptation des résultats et leur prise en compte dans l'élaboration de politiques.

LEÇONS APPRISSES

Dès le début, il était clair que le travail forcé est difficile à mesurer car il survient souvent à l'abri des regards. La plupart de victimes ne portent jamais plainte, soit parce qu'elles ne se reconnaissent pas en tant que victimes soit parce qu'elles n'ont pas accès à des organisations qui pourraient les aider. Nous avons appris qu'il était possible de faire une étude sur le travail forcé, notamment des enfants, en utilisant des méthodologies qui capturent l'information sur des indicateurs spécifiques. Il est essentiel de bien préparer le terrain, notamment en créant un consensus sur le jeu d'indicateurs et en définissant la population cible avec soin.

CONDITIONS REQUISES

Le plus important est de s'assurer d'avoir le soutien politique pour mener les enquêtes. Le travail forcé est un sujet sensible dans la plupart des pays. Il y a des écarts importants entre le nombre estimé de victimes du travail forcé et celles identifiées par les autorités d'application des lois. C'est pourquoi il est nécessaire d'impliquer toutes les parties prenantes lors de la conception de l'enquête afin de cibler les formes les plus prévalentes de travail forcé, de s'assurer de l'utilisation correcte des indicateurs et d'enquêter dans les zones pertinentes dans chaque pays. Il est également essentiel de travailler avec des statisticiens expérimentés, étant donné la nature complexe du sujet. Le renforcement des capacités des acteurs nationaux est une condition nécessaire au bon déroulement des enquêtes.

RÉFÉRENCES

- BIT; CE: *Operational indicators of trafficking in human beings: Results from a Delphi survey*. (Genève, BIT, 2009).
- SAP-FL: *Synthesis of findings of five national surveys on forced labour and trafficking 2007-2009* (à paraître en 2010).
- SAP-FL: *How to estimate forced labour at national level* (à paraître en 2010).
- IPEC: *Synthesis of eight surveys on forced labour of children* (à paraître en 2010).

CONTACT:

Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé (SAP-FL), OIT Genève
(forcedlabour@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipcc - ipcc@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.

